



mons en NOUVELLES

En pages centrales :
Le CALENDRIER
des FÊTES
à détacher

32

HIVER 2015

> LE JOURNAL COMMUNAL DE MONS-EN-PÉVÈLE



La mobilisation continue !

DOSSIER Ligne THT :

P10
>13



A découvrir dans ce numéro :

P6

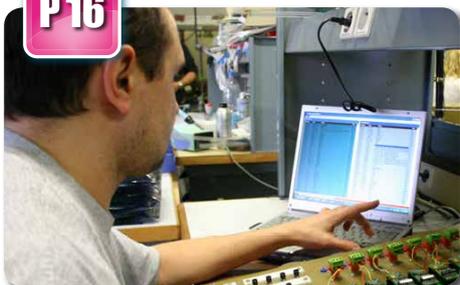
MUNICIPALITÉ



> Cérémonie des vœux

P16

CCPC



> Un territoire en 5 dimensions !

P22

SAINT HUBERT



> Les animaux à l'honneur



EDITO



Il y a un an, je profitais de l'éditorial du numéro 28 de *Mons-en-Nouvelles* pour vous affirmer la volonté du conseil municipal d'être "Charlie". Un an plus tard, "nous sommes toujours Charlie" et, malheureusement, "nous sommes Paris". Nos vœux fraternels formulés en janvier 2015 n'ont pas été exaucés et les événements désastreux de la fin d'année nous rappellent combien la Paix est fragile. Ce sont donc des vœux de Paix que nous formulons, avant tout, pour les PAIXvélois. Préservons la, ensemble ! Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite nos vœux sincères de santé et de bonheur.

À un moment où la Communauté de communes du Pèvèle Carembault prend une autre dimension (pages 14 à 16), nous devons, à notre échelle, regarder vers l'avenir et continuer à construire, au sens propre comme au sens figuré. En lisant quelques morceaux choisis de mon discours des vœux (pages 6 et 7), vous découvrirez, en avant-première, les grandes lignes du projet urbain qui se dessine, quelques réflexions sur l'avenir de l'école ainsi que d'autres perspectives, encore.

Dans ce numéro du mois de janvier, j'attire tout particulièrement votre attention sur notre dossier THT (pages 10 à 13). L'enquête publique qui se déroulera de février à avril 2016, nous offre l'ultime possibilité de nous faire entendre. Saisissons-la, ensemble, et mobilisons-nous !

L'année 2015 a été riche comme le prouve la rétrospective visuelle de la page 19 et les pages culturelles et "vie associative" (pages 22 à 28). Je ne doute pas que l'année 2016 nous réserve de belles surprises. Conservez bien le calendrier annuel des festivités 2016 (détachable, au cœur de ce numéro, pages 14 et 15), afin de ne rien manquer.

Belle année 2016 !

Bonne lecture !

Eric Momont

Vice-président de la communauté de communes Pèvèle Carembault



A vos AGENDAS !

Dimanche 31 janvier
La Municipalité accueille les nouveaux Pèvélois
> Cense abbatiale

Samedi 27 février
Soirée carnaval organisée par l'association Mons-en-Pèvèle 2004
> Salle des fêtes

Dimanche 28 février
Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves
> Salle des fêtes

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mars
Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative
> Cense abbatiale

Samedi 12 mars
Rencontres Culturelles en Pèvèle « Vive la mariée »
> Salle des fêtes – 20h

Samedi 12 mars
Tremplin des créateurs organisé par l'association Mons-en-Pèvèle 2004
> Cense abbatiale

Vendredi 18 mars
Ciné soupe organisé par la Municipalité
> Salle des fêtes

Samedi 19 mars
Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves
> Salle des fêtes

Samedi 19 mars
Commémoration organisée par la FNACA et la Municipalité
> Monument aux morts / cense abbatiale

Dimanche 20 mars
Banquet de la FNACA
> Salle des fêtes

Vendredi 25 mars
Chasse aux œufs organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Amicale Laïque
> Ecole

Samedi 26 mars
Souper spectacle organisé par l'Amicale Laïque
> Salle des fêtes

Retrouvez l'ensemble des fêtes et événements de la commune en pages centrales !



Mons-en-PAIXvélo

Eric MOMONT, Maire de MONS-en-PÈVÈLE,
le Conseil Municipal et le personnel communal de MONS-en-PÈVÈLE
vous souhaitent une très belle année 2016 !



SOMMAIRE

- > En bref... en bref... en bref..... pages 3 à 5
- > Nouvelles du WEB page 5
- > Perspectives 2016 Voeux pages 6 et 7
- > Compte rendu des Conseils Municipaux pages 8 et 9
- > Dossier THT pages 10 à 13
- > Calendrier des fêtes 2016 pages 14 et 15
- > Dossier CCPC pages 16 à 18
- > Rétrospective page 19
- > Patrimoine page 20
- > Sport page 21
- > Vie associative pages 22 à 25
- > Médiathèque et Salle des batailles pages 26 et 27
- > Le père Noël est un biker page 28



Mons-en-nouvelles n°32 - Janvier 2016

Responsable de publication : Eric Momont, Maire.
Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.
Rédaction : Eric Momont, Charles Denaison, Cyrille Lemaire, Anne-Marie Defief, Ségolène Delzenne, Marie Bocquet, Monique Boone, Marie-Laure Geay, Didier Dubaele, Présidents d'association, etc...
Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).
Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeipi.fr
Impression : NORD' IMPRIM. **Tirage :** 1000 exemplaires.
Distribution : Conseil Municipal. Ne pas jeter sur la voie publique.
Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr
Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



QR code web



INFOS COLLECTES A noter dans vos agendas !

Collecte des encombrants

La collecte a lieu une fois par an.
Elle est prévue le lundi 18 avril 2016.

Collecte hivernale des bio déchets

Du 1^{er} décembre au 29 février : une fois par mois.
Les prochaines collectes sont prévues les 12 janvier et 9 février 2016.
Reprise de la collecte hebdomadaire le 29 février 2016.



Une belle collecte pour le Téléthon 2015

Les efforts conjugués des élus et bénévoles des associations ont permis la collecte de 2098 euros pour la recherche. **BRAVO !**

Le maillot de l'équipe de France de Rugby (porté contre l'Italie lors du tournoi des VI nations) signé par Alexandre FLANQUART a permis de récolter, à lui seul, 870 euros !

Bravo à Gertrude, sa maman (notre photo), qui n'a pas ménagé sa peine pour recueillir des dons. Le tirage au sort s'est déroulé le dimanche 6 décembre lors du banquet de l'Harmonie. Le maillot a été gagné par Sylvianne GALLE.

SANTÉ Retour sur notre enquête mutuelle

Dans le numéro 30 de Mons-en-Nouvelles, nous avons lancé une enquête sur l'opportunité de mettre en place une complémentaire santé à l'échelle communale.

Le faible taux de retour de cette enquête (19 questionnaires nous ont été retournés) et l'analyse des réponses ont amené cette mutuelle à renoncer à donner suite à la mise en place du dispositif demandé par la municipalité.



Dentiste : Fermeture définitive

Madame le **Docteur Christine LIEVENS**, chirurgien-dentiste, vous informe de la fermeture définitive de son cabinet dentaire le 31 décembre 2015. **Elle remercie vivement les patients qui durant 37 ans lui ont accordé leur confiance.**



Conférence

Travailler sa mémoire tout en prenant du plaisir

Au programme :

La mémoire, pourquoi et comment la stimuler ?

La mémoire au fil des années ?

Une mémoire d'éléphant : peut-on améliorer sa mémoire ?

Le cerveau, le comprendre pour mieux en prendre soin

MARDI 2 FEVRIER 2016

De 15h00 à 17h00

Salle des mariages, en mairie de Moncheaux

ENTRÉE
GRATUITE

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS : 03 20 90 01 01



Conférence sur la mémoire

La commune de Moncheaux, en lien avec l'association EOLLIS, organise une conférence sur la mémoire en février 2016.



ELECTIONS RÉGIONALES résultats

Premier tour,
le dimanche 6 décembre 2015

Inscrits : **1740**

Votants : **1036**

Nombre de bulletins blancs
et enveloppes vides : **18**

Nombre de bulletins nuls : **8**

Exprimés : **1010**

- L'humain d'abord
ROUSSEL Fabien : **28**
- Une région fière et enracinée
EYMERY Philippe : **338**
- Lutte ouvrière, Faire entendre
le camp des travailleurs
PECQUEUR Eric : **5**
- L'UPR
avec François ASSELINEAU
Souchy SOUFYANE : **7**
- Pour vous
DE SAINTIGNON Pierre : **191**
- Avec Xavier BERTRAND,
notre région au travail
Valérie LETARD : **318**
- Debout la France
avec Nicolas DUPONT AIGNAN -
DUBOUT François : **35**
- Nous citoyens
BLONDEL Sylvain : **17**
- Le rassemblement !
Choisir une région citoyenne,
écologique et solidaire
MATEJKO Laurent : **71**

Deuxième tour,
le dimanche 13 décembre 2015

Inscrits : **1740**

Votants : **1173**

Nombre de bulletins blancs
et enveloppes vides : **58**

Nombre de bulletins nuls : **36**

Exprimés : **1079**

- Une région fière et enracinée : **359**
- Avec Xavier BERTRAND,
notre région au travail : **720**



DEBATs à Mons-en-Pévèle...

Mercredi 21 octobre, Mons-en-Pévèle a été le terrain d'études d'une quinzaine d'étudiants en Master 2 DEBATs (développement durable, écologie et aménagements des territoires) de l'Agro Paris Tech. Ce master labellisé UNESCO regroupe des étudiants de différentes nationalités (France, Kazakhstan, Sénégal, Haïti, Colombie, Brésil...).

La journée passée à Mons-en-Pévèle s'inscrivait dans une semaine d'études pour familiariser les étudiants avec les institutions, les outils d'aménagement du territoire, les paysages à l'échelle du département.

Accueillis par Eric MOMONT, ils ont découvert le rôle d'un maire, ses responsabilités et compétences. Avec la visite de l'entreprise MOMONT et des Moulins WAAST, ils ont pu approcher le tissu économique et les filières de production locales. Le village a permis également d'illustrer différentes politiques du conseil départemental (espace naturel sensible, aménagement rural, randonnées...). Merci à Eric MOMONT, Emile WAAST, Fabrice LEFEBVRE, Pascal HOSSEPIED pour leur mobilisation et l'accueil de ces étudiants.

Texte et photo : Bernard DORESSÉ



Bonne dégustation !

Mi-décembre, élus, membres du personnel municipal et bénévoles sont allés à la rencontre de nos aînés afin de leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de leur remettre leur traditionnel colis de Noël.

274 paniers garnis ont été offerts, par la Municipalité, aux Pévélois.

Un moment de convivialité apprécié de tous. Bonne dégustation !

Texte et photo : Cyrille Lemaire



De Bruges à Mons-en-Pévèle et inversement

Dans le cadre du jumelage initié par la Municipalité il y a quelques années, les écoliers Brugeois ont été accueillis à Mons-en-Pévèle le vendredi 13 novembre dernier.

Avant de prendre la direction du Louvre-Lens, les élèves (CP et CE1) Pévélois et Brugeois ont partagé un repas servi par les élus, le personnel de la Mairie et les bénévoles (Claude CAMBIER et Florent LEMAN).

Hasard du calendrier, le soir même, dans le cadre du Mois du film documentaire, le documentaire " La promesse brugeoise " était projeté en avant première à la Salle des Batailles. Ce film vise à faire connaître une procession qui a lieu chaque année

à Bruges, le 15 août. Dirk VERSTRAETE, guide conférencier à la ville de Bruges et membre du comité Pevelenberg, a répondu aux questions des spectateurs curieux d'en savoir plus.

Dans la continuité de cette soirée, le Syndicat d'initiative de Mons-en-Pévèle organise une sortie à Bruges le 15 août 2016. Réservez vite ! Le programme prévisionnel de la journée et le formulaire de préinscription sont téléchargeables dans la partie " Tourisme " de notre site, rubrique : " Syndicat d'initiative ".

Texte : Jocelyne HANZELIN
Cyrille LEMAIRE
Photo : Marie-Laure GEAY

Avis de travaux

NOREADE va entreprendre, dès mars 2016, les travaux suivants, rue Emile Thibaut :

- Remplacement du réseau d'eau potable,
- Remplacement du réseau d'assainissement collectif en réseau unique par un réseau des eaux usées et un réseau d'eau pluviale.

Les travaux, y compris le raccordement de tous les usagers, dureront environ 6 mois et seront réalisés en route barrée.

Charles DENAISON



600 mètres de fossés curés !

Dans le cadre de la gestion annuelle des fossés communaux, 600 mètres de fossés ont été curés cette année à la Joncquière et rue de la Vincourt.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DUTRIEZ de Mons-en-Pévèle.

Michel BURNY



ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Eric POUTRAIN
décédé le 09/09/2015

Robert POLLET
décédé le 21/09/2015

Jean-Marie LESAFFRE
décédé le 30/09/2015

Joseph LAURENT
décédé le 03/10/2015

Bernard LECOMTE
décédé le 11/10/2015

**Nous adressons nos plus sincères
condoléances à la famille
et aux proches.**

NAISSANCES :

Mathilde GANTIER
née le 02/09/2015
(15 rue du Pavé)

Antonin HENNETTE
né le 04/09/2015
(86 rue Dupire)

Joséphine PEREZ
née le 04/09/2015
(450 rue de la Distillerie)

Jeanne BLANCHARD
née le 06/09/2015
(4 rue du Pavé)

Sacha GANIYOU
né le 09/09/2015
(1168 rue de Secmont)

Agathe LESAGE
née le 16/09/2015
(1348 rue Saint Jean)

Baptiste DEBOURREZ
né le 15/09/2015
(67 rue du Pas Roland)

Charly AGACHE DECORTE
né le 26/10/2015
(1125c rue de Secmont)

Gabin LE MORVAN
né le 08/11/2015
(324 rue Saint Jean)

Victoria TAVAKELIAN
née le 13/11/2015
(103 rue de l'Offrande)

Valentine MILLESCAMPS
née le 23/11/2015
(21 rue du Moulin)

**Toutes nos félicitations
aux parents !**

MARIAGES :

Christine DUBOIS
et **Hervé DUTOIT**

Sylviane BARTHAUX
et **Frédéric DEBRUYNE**

**La municipalité adresse
tous ses vœux de bonheur
aux nouveaux mariés !**



A découvrir dans la partie "Photos des évènements" de notre site :

Noël du personnel
Un moment convivial
Jeudi 17 décembre 2015

Médiathèque
Spectacle de Noël
Mercredi 16 décembre 2015

Distribution du colis des aînés
Bonne dégustation !
Mercredi 16 décembre 2015

Elections régionales
Résultats du deuxième tour
Dimanche 13 décembre 2015

Téléthon 2015
MERCI pour vos dons
Dimanche 6 décembre 2015

Téléthon 2015
Il est encore temps de faire des dons
les 26, 27 et 28 novembre 2015

Plaquez la maladie avec A. Flanquart !
Donnez pour le Téléthon !
Jusqu'au dimanche 6 décembre 2015

L'état d'urgence est en vigueur
Suite aux attentats
Restons vigilants

Le mois du film documentaire 2015
la promesse brugeoise
Vendredi 13 novembre 2015

Devoir de mémoire
Commémoration
Mercredi 11 novembre 2015

Courez pour le Téléthon...
et, faites preuve de générosité !
Dimanche 29 novembre 2015

Contre le projet de ligne THT
Restons mobilisés !
En attendant l'enquête publique

DEBATS à Mons-en-Pévèle
Visite d'études
Mercredi 21 octobre 2015

2ème SAINT HUBERT
Organisée par le Syndicat d'Initiative
Dimanche 4 Octobre 2015

Portes Ouvertes d'Ateliers d'Artistes
Matières en Lumière à la Médiathèque
Weekend des 3 et 4 octobre 2015

Tombez dans le panneau
Pour découvrir notre patrimoine
Dimanche 27 septembre 2015



ABONNEZ-VOUS
à la NEWSLETTER de la MAIRIE !
Pour la recevoir, il suffit d'en faire la demande
à l'adresse suivante :
sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

**La rubrique "Photos des évènements" est régulièrement
mise à jour. Découvrez d'autres articles et photos sur :**
www.mairie-monsenpevele.fr



Cérémonie des vœux 2016...



C'est à l'entrée de la salle des fêtes qu'Eric MOMONT et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les Pévélois, afin de leur souhaiter le meilleur pour la nouvelle année. © Photos : Béatrice LEMAIRE et Didier DUBAELLE.

Dimanche 10 janvier se déroulait la traditionnelle cérémonie des vœux. Comme les années précédentes, les membres du conseil ont présenté leurs vœux de PAIX aux PAIXvélois en les accueillant à l'entrée de la salle des fêtes. Cyrille LEMAIRE, Adjoint au Maire, a présenté la rétrospective 2015 à l'aide d'un diaporama dont vous retrouverez quelques vues en page 19. Puis, Eric MOMONT, Maire, s'est attardé sur les perspectives 2016 : l'enquête publique THT (lire pages 8 à 11), les travaux de voirie, la rénovation de bâtiments, les actions en faveur de l'environnement afin de faciliter les déplacements doux, l'avenir de notre école et le projet urbain. Si vous avez manqué la cérémonie, vous trouverez quelques morceaux choisis des discours dans nos colonnes.

> Travaux de voirie prévus en 2016

Au printemps, Noréade remplacera le réseau d'eau potable et posera un nouveau réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales rue Emile Thibaut.

Nous poursuivons l'aménagement du rond-point de la RD 954 et de la RD 120 en le sécurisant par la pose d'enrobés et de barrières. Des plantations embelliront le terrain situé en face du parking réalisé en 2014. Nous aurons, ainsi, une configuration homogène et un effet de symétrie à l'entrée de village.

Nous profiterons des beaux jours pour rénover l'aire de stationnement du cimetière et réaliser un accès PMR au columbarium qui sera agrandi d'un nouveau monument de 24 cases.

En ce qui concerne la sécurité routière, 3 radars pédagogiques seront installés rue du Moulin, au niveau du cimetière et rue de Secmont afin de sensibiliser des automobilistes qui enfreignent les limitations de vitesses et de les inciter à adapter leur comportement.

> Rénovation des bâtiments pour préserver notre patrimoine

Le personnel communal continuera de rénover les bâtiments communaux : Le local garage-toilettes du jardin public situé à l'arrière de la Cense sera complètement transformé en toilettes conformes aux normes actuelles (toilettes handicapés notamment).

La toiture du local municipal situé à côté église sera refaite. **Le mur du cimetière** sera consolidé et rejointoyé.

Un autre bâtiment mérite et nécessite tous nos soins, c'est notre église. Il faut sauver notre patrimoine. Notre église est malade. Son âge avancé, son exposition aux quatre vents et la médiocre qualité des matériaux employés pour sa construction expliquent sa forte dégradation. Il y a urgence ! Nous avons déjà réalisé des travaux urgents de mise en sécurité afin d'éviter des chutes de pierre. Il faut désormais remplacer la toiture, côté Mérygnies.

Auparavant, nous devons conforter et restaurer les murs porteurs. La façade sud c'est-à-dire celle coté Moncheaux est en triste état : déstructuration et déchaussement des contreforts, déstructuration des murs de façade, absence de pierres de corniche. Nous attendons un devis pour voir si on peut envisager cette année tout ou partie de cette restauration sur le budget 2016.

Nous lancerons un appel au mécénat sous forme d'une souscription avec l'aide de la fondation de France. Il va sans dire que ces dons, déductibles des impôts, contribueront exclusivement à cette rénovation.

> Agir en faveur de l'environnement et faciliter les déplacements doux

En 2016, nous poursuivons l'acquisition des terrains nécessaires à la création du chemin dit « des gros monts ».

C'est ce chemin qui permettra une liaison piétonnière sécurisée entre les « deux villes » et le centre bourg. Aujourd'hui, il est difficile

pour les piétons d'emprunter la portion de départementale qui relie la Jonquièrre au centre bourg. Cette difficulté a été clairement identifiée lors de l'élaboration du PLU.

Situé en ligne de crête et sécurisé par la pose de barrières, ce chemin sera aménagé pour les piétons et pour les cyclistes.

Dans le même registre, la commune va s'associer au projet porté par l'association Les Hiboux. Située à Mons-en-Pévèle, cette association projette de créer un chemin de randonnée dédié, plus particulièrement, aux personnes en situation de handicap, aux jeunes enfants et aux personnes âgées.

Grâce un accès facilité par un balisage approprié et l'utilisation d'ânes équipés de selles pour polyhandicapés, ce chemin de randonnée s'attachera également à faire découvrir notre histoire (visite de la Salle des batailles), notre patrimoine (Pas Roland, cense abbatiale, église etc.), mais aussi la faune (les ruches du verger conservatoire, les ânes etc.), la flore et la gastronomie (des goûters voir des repas seront proposés dans restaurants du village).

Les ruches du verger conservatoire seront visibles au printemps prochain. Un espace dédié à l'installation de ces ruches sera aménagé dans le verger conservatoire. Cet espace sera réservé aux Pévéloises et Pévélois passionnés par l'apiculture dont certains sont actuellement en formation au sein de l'association « Abeilles en Pévèle ».

La commune achètera une ruche et son essaim et nous espérons la mise en place rapide d'autres ruches. Des actions pédagogiques seront menées.



> Accompagner et réfléchir à l'école de demain

On prévoit le renouvellement des équipements informatiques installés en 2010. A compter de la rentrée de septembre 2016, toutes les classes du CP au CM2 seront équipées de nouveaux ordinateurs portables, d'un nouveau serveur dédié et de tableaux blancs interactifs. Les nombreux enfants de l'école en bénéficieront.

Le chiffre croissant d'enfants inscrits à l'école (204), a permis l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Logiquement, les chiffres de fréquentation de la cantine augmentent : 160 enfants en moyenne par jour. Cela fait du monde à accueillir et il convient de les accueillir dans de bonnes conditions.

C'est la raison pour laquelle nous lancerons, cette année, une étude de programmation et un appel à projet d'architecte pour prévoir l'agrandissement futur de notre école. Avec le projet urbain à l'arrière de la mairie que je vais vous exposer dans quelques instants, il nous faut réfléchir et prévoir de nouveaux équipements pour accueillir un plus grand nombre d'enfants : deux à trois classes supplémentaires, une cantine et une garderie qui répondent aux normes de consommation énergétique et de confort actuelles.

> Un projet urbain nécessaire et justifié

Nous sommes confrontés, depuis plusieurs années, à un vieillissement progressif de notre population mais aussi à sa modification sociologique.

L'offre de terrains constructibles est de plus en plus rare alors que la demande de logement augmente. L'attractivité de la Pévèle, et plus particulièrement de notre village, y joue pour beaucoup. Cela entraîne une hausse mécanique du prix des terrains qui rend difficile, voire impossible, l'installation des jeunes ménages dans notre village. Les jeunes sont moins nombreux et notre village vieillit. La fermeture d'une classe de notre école en 2009 en est une conséquence.

Mais, il n'y a pas que les jeunes ménages qui sont concernés par cette offre insuffisante de logements. Il y a aussi les personnes âgées. **Plus on vieillit, plus on a besoin de logements adaptés.** Et, là encore, le coût du foncier devient vite prohibitif pour répondre à la demande.

Il nous faut trouver des solutions. Que faire pour répondre aux besoins des jeunes ménages et de nos aînés qui souhaitent s'installer au village ou, simplement, y rester ? :

Pas d'autre solution que de construire en offrant plus de foncier !

Mais alors : où construire ? Combien de logements construire ? Et, comment, paradoxalement, préserver notre cadre de vie et conserver son caractère rural ?

C'est ainsi que le précédent conseil municipal a fait le choix de recentrer l'offre de foncier en centre bourg plutôt que dans les hameaux. **En effet, centraliser les besoins en centre-ville offre plusieurs avantages :**

La densité d'habitat y est naturellement plus élevée. Du coup, on réduit l'emprise sur le foncier agricole et le prix au m² devient plus accessible.

On est plus proche des services commerciaux, administratifs et des transports en commun. Du coup, on réduit, tant faire se peut, notre empreinte carbone en privilégiant les modes de déplacement doux et on renforce l'activité artisanale et commerciale de proximité.

C'est ainsi que nous avons décidé de créer une zone d'urbanisation à l'arrière de la mairie sur une surface de 4,5 hectares. L'année 2014 a été consacrée à l'acquisition du foncier grâce au concours de l'Etablissement Public Foncier. En 2015, le plan d'aménagement a été élaboré au côté des partenaires associés au projet de la commune : le cabinet MAES ARCHITECTES, Logis Métropole pour la partie logements sociaux, LOGINOR pour

l'accession à la propriété et Proteram pour l'aménagement.

Nous devrions déposer le plan d'aménagement d'ici la fin du 1^{er} trimestre ; ce qui veut dire que les travaux devraient commencer en fin d'année ou, au plus tard, début 2017.

Nous vous inviterons, avant la fin du mois de mai, à une réunion publique de présentation du projet en présence de nos différents partenaires. Mais, sans plus attendre, voici en avant-première, les grandes lignes du projet :

Sur une période de 6 à 7 ans, 115 logements verront le jour au QUARTIER DU CHATEAU D'EAU. Avec une densité de 25 logements à l'hectare, nous serons en capacité d'offrir :

- 24 logements sociaux pour personnes âgées répartis en 18 T2 et 6 T3
- 13 logements locatifs individuels sociaux répartis en 10 T4 et 3 T5
- 16 logements locatifs collectifs sociaux répartis en 5 T2 et 11 T3
- 27 logements en accession sociale de type T4

Et enfin 35 lots libres.

Une répartition judicieuse de tous ces logements permettra de favoriser une mixité sociale et générationnelle dans un quartier intégré au centre bourg, à proximité de l'école, des transports en commun, des services municipaux, des services médicaux et des commerces.

Une nouvelle salle des fêtes ainsi qu'une maison des associations viendront s'articuler sur un nouvel espace public connecté à la mairie. Un soin particulier sera apporté à l'intégration de nouveaux équipements publics répondant aux normes d'accessibilité et de consommation énergétique de type BBC (bâtiment basse consommation). Il y a une réflexion à mener en ce qui concerne l'énergie... En témoigne les constats édifiants de la COP21, récemment.





Compte rendu des Conseils Municipaux



Eric MOMONT et ses conseillers étudient les questions à l'ordre du jour. © Photo : Cyrille LEMAIRE.

CONSEILS MUNICIPAUX des 2 octobre et 11 décembre 2015

> Versement d'une subvention au profit de l'Association de Défense du Berceau de la Marque

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal de la demande de subvention de l'association de défense du berceau de la marque qui œuvre dans les domaines de l'environnement et notamment sur le projet de la ligne THT. En effet, l'association indique qu'elle a besoin de s'appuyer sur des avis, des études d'experts reconnus, tant sur le plan technologique que juridique. Or, la sollicitation d'experts représente un coût et l'association demande une subvention d'environ 3000 euros pour continuer à défendre notre territoire.

Monsieur le maire propose de retenir le montant forfaitaire d'un euro trente cinq par habitant (chiffres DGF 2015), soit une subvention de 2 962 euros.

Le conseil municipal décide d'autoriser à verser une subvention de 2 962 euros à l'ADBM.

> Groupement de commandes : « Services d'insertion et de qualification professionnelles - entretien d'espaces publics et naturels » : mise en œuvre de dispositifs d'insertion par l'activité économique

La Communauté de Communes Pévèle Carembault et certaines communes, dont celle de Mons-en-Pévèle ont décidé d'œuvrer ensemble en faveur des publics en difficulté par le biais de dispositifs d'insertion par l'activité économique en mettant notamment en place un atelier d'insertion ayant comme support d'activité « l'entretien, la restauration et l'aménagement des espaces publics et naturels, la propreté urbaine » et qui fait l'objet d'un marché.

En application du code des Marchés Publics, les collectivités membres proposent de formaliser ce partenariat par un groupement de commandes dont le coordinateur sera la Communauté de communes Pévèle Carembault, et qui permettra aux collectivités de gérer et mettre en œuvre des dispositifs d'insertion par l'activité économique, pour ce marché.

**Le conseil municipal décide :
D'autoriser la Commune de Mons-en-Pévèle à faire partie du groupement de commandes pour la période courant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016,**

D'autoriser la signature de la Convention constitutive de groupement de commandes relative à la passation de ce marché de services.

> Signature de la convention avec l'association "les Rencontres Audiovisuelles" pour l'organisation du Ciné Soupe - édition 2016

L'association « Les Rencontres Audiovisuelles » organise un programme itinérant « Ciné-Soupe » dans le but de soutenir la diffusion du court métrage et l'éducation des publics à l'image.

L'association propose moyennant une participation de 900 euros de la commune de faire une étape à Mons-en-Pévèle le vendredi 18 mars 2016 à 20h30. De plus, les élèves des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 assisteront en journée (14h00) à une séance scolaire.

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature d'une convention avec l'association « Les rencontres audiovisuelles » pour le « Ciné-soupe » le 18 mars 2016 et le versement d'une subvention de 900 euros à ladite association.

> Avis sur les Statuts de la Communauté de communes du Pévèle Carembault

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 mai 2013 portant création de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT (CCPC), issue de la fusion des communautés de communes du Carembault, du Sud Pévélois, du Pays de Pévèle, Cœur de Pévèle et Espace en Pévèle, et du rattachement de la commune de PONT-A-MARCOQ, Considérant que pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les communautés de communes exercent, en lieu et place des communes membres, des compétences au sein des groupes de compétences telles que définies à l'article L5214-16 du CGCT. Considérant que pendant une période de deux ans, jusqu'à la définition de l'intérêt communautaire, la CCPC a continué à exercer par territoire les compétences de ses anciennes structures.

Considérant que la procédure résultant de la fusion de ses territoires prévoit que la CCPC dispose d'un délai de deux ans pour harmoniser ses compétences.

Vu le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges qui s'est réunie les 18 mai, 20 juin, 4 juillet, 10 et 18 septembre 2015,

Vu la délibération n°2015 / 225 du Conseil communautaire de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT en date du 21 septembre 2015, relative au vote des nouveaux statuts de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT,

Vu la délibération n°2015 / 226 du Conseil communautaire de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT en date du 21 septembre 2015, relative à la définition de l'intérêt communautaire au sein des compétences de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT, Considérant que les dispositions de l'article L. 5211-17 du CGCT, "le conseil municipal

de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au Maire de la commune de la délibération de l'organe délibérant de l'EPCL, pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable".

Oui l'exposé de son Maire,

**Le conseil municipal décide :
D'adopter les statuts de la Communauté de communes Pévèle Carembault tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.**

> Désignation d'un conseiller en charge des questions de défense

Depuis 2001, année de la mise en œuvre du programme de professionnalisation des armées et de suspension de la conscription, chaque conseil municipal a la possibilité de désigner en son sein un correspondant défense.

Pour exercer ses fonctions, le correspondant bénéficie d'une information régulière. Il est en outre l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires territoriales et en particulier du délégué militaire départemental.

La mission qui lui incombe s'articule autour de quatre axes principaux :

informer les citoyens de la possibilité qui leur est offerte de participer aux activités de défense au titre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire promouvoir les métiers de la défense ; sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, en réalisant par exemple des manifestations à l'occasion de fêtes nationales, de célébrations ou de commémorations organiser des visites de sites militaires, des conférences, débats...

Pour représenter la commune dans cette mission le Maire propose la candidature de Michel BURNY

**Le conseil municipal décide :
D'accepter que Michel Burny soit le correspondant défense de la commune.**

> Rythmes scolaires : subvention et convention avec l'Association des Parents d'Elèves

Dans le cadre de ses orientations, le projet éducatif local développe auprès des enfants de la commune des projets pour les temps périscolaires. Ces projets peuvent grâce à un appel à projets, être impulsés par une association, ou un professionnel.

Pour l'année scolaire 2016, 3 projets pilotés par différentes structures (4 associations et deux professionnels) ont été retenus par le comité de pilotage composé de Monsieur le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires, les enseignants, les parents d'élèves et le conseil d'Ecole et validés par le Directeur académique des services de l'Education Nationale et sont donc éligibles au financement de la ville sur les budgets attribués au projet éducatif local.

Le financement des projets est apporté sous forme de subvention. Il convient donc

de signer une convention pour la mise en place des activités péri scolaires pour l'année 2016 avec l'Association des parents d'élèves, située à Mons-en-Pévèle.

Le montant qui s'élève à 14 300 euros dont 1 000 euros de matériel pour un nombre d'heures de 833 heures se fera sous forme d'acompte à hauteur de 30 % en avril, 30 % en juin et le solde en novembre 2016

**Le conseil municipal décide :
De verser une subvention au titre des projets PEL la prestation de 833 heures pour un montant de 14 300 euros.
D'autoriser la signature de la convention pour la mise en œuvre d'activités périscolaires pour le niveau primaire pour l'année 2016 avec l'association des Parents d'Elèves.**

> Rythmes scolaires : subvention et convention avec le Théâtre du Pévèle

Dans le cadre de ses orientations, le projet éducatif local développe auprès des enfants de la commune des projets pour les temps périscolaires.

Ces projets peuvent grâce à un appel à projets, être impulsés par une association, ou un professionnel.

Pour l'année scolaire 2016, 3 projets pilotés par différentes structures (4 associations et deux professionnels) ont été retenus par le comité de pilotage composé de Monsieur le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires, les enseignants, les parents d'élèves et le conseil d'Ecole et validés par le Directeur académique des services de l'Education Nationale et sont donc éligibles au financement de la ville sur les budgets attribués au projet éducatif local.

Pour ces structures, le financement des projets est apporté sous forme d'une subvention. Il convient donc de signer une convention pour la mise en place des activités périscolaires pour l'année 2016 pour l'association Théâtre du Pévèle, située à Mons-en-Pévèle. Cette subvention s'élèvera à 1310 euros qui sera versée en trois acomptes : un premier acompte en avril, un deuxième en juin et un dernier en novembre 2016.

**Le conseil municipal décide :
de verser une subvention au titre des projets PEL pour un montant de 1310 euros.
de signer la convention relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires pour le niveau primaire pour l'année 2016 avec le Théâtre du Pévèle.**

> Rythmes scolaires : subvention et convention avec l'Amicale Laïque

Dans le cadre de ses orientations, le projet éducatif local développe auprès des enfants de la commune des projets pour les temps péri scolaires.

Ces projets peuvent grâce à un appel à projets, être impulsés par une association, ou un professionnel.

Pour l'année scolaire 2016, 3 projets pilotés par différentes structures (4 associations et

deux professionnels) ont été retenus par le comité de pilotage composé de Monsieur le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires, les enseignants, les parents d'élèves et le conseil d'Ecole et validés par le Directeur académique des services de l'Education Nationale et sont donc éligibles au financement de la ville sur les budgets attribués au projet éducatif local.

Pour ces structures, le financement des projets est apporté sous forme d'une subvention. Il convient donc de signer une convention pour la mise en place des activités périscolaires pour l'année 2016 pour l'association Amicale laïque, située à Mons en Pévèle. La subvention s'élèvera à 900 euros versée en trois acomptes, un tiers en avril, un tiers en juin et le solde en novembre 2016.

**Le conseil municipal décide :
de verser une subvention au titre des projets PEL pour un montant de 900 euros de signer la convention relative à la mise en œuvre d'activités périscolaires pour le niveau primaire pour l'année 2016 avec l'Amicale Laïque.**

> Ligue protectrice des animaux du nord de la France : signature de la convention

Chaque commune doit disposer d'une fourrière animale conformément aux dispositions des articles L2212.1 et L2212.2 du code général des collectivités territoriales définissant les pouvoirs de police municipale et rurale, et de l'article L211.24 du code rural modifié par la loi du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et de l'arrêté préfectoral du 21 octobre 1999 relatif à la lutte contre les animaux errants dans le département du Nord.

La capture des animaux et la gestion de la fourrière peuvent être confiées par convention à un tiers compétent, chargé de l'exécution d'un service public.

Par délibération en date du 6 décembre 2013, la commune avait confié cette mission à la Ligue protectrice des animaux du Nord de la France. Il s'agit aujourd'hui de renouveler cette convention pour les années 2016 et 2017.

Le conseil municipal décide d'autoriser la signature de ladite convention.

**Prochains Conseils
Municipaux :
29 janvier
et 1^{er} avril 2016**

NOUVEAU !

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles (en PDF) sur notre site dans la partie "Mairie", sous la photo, en haut de la page.



Le projet de ligne THT ne répond pas à nos attentes !

> **DITES-LE EN PARTICIPANT MASSIVEMENT
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE !**

Depuis quatre ans, le conseil municipal lutte sans relâche contre le projet de reconstruction de la ligne 400 000 volts Avelin-Gavrelle ! Dès 2012, nous vous alertions en rédigeant un "cahier d'acteurs" dans lequel nous faisons part, déjà, de nos inquiétudes. Nous avons adressé une lettre ouverte à RTE en juin 2013 et voté une motion, à l'unanimité, le vendredi 4 octobre 2013. Notre pétition contre le projet a recueilli de nombreuses signatures.

Malgré toutes ces actions, au terme du débat public et du processus de concertation mené par RTE, nous déplorons que le choix du fuseau, puis celui du tracé, ait été fait en dépit des préoccupations légitimes des élus locaux et des habitants.

Mais le combat n'est pas fini ! Nous sommes dans la dernière ligne droite pour nous faire entendre avant une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et les recours juridiques.

L'enquête publique qui se déroulera de février à avril 2016 nous offre l'ultime possibilité de nous faire entendre. Saisissons-la, ensemble, et mobilisons-nous ! C'est une phase primordiale qui vise à informer le public. Au cours de l'enquête, on recueille les observations, avis, suggestions des habitants sur le tracé proposé. Elle est conduite par une commission chargée de rédiger un rapport dans lequel sera émis un avis sur le projet et d'éventuelles réserves.

J'invite tous les Pévéloises et Pévêlois à contribuer à cette enquête. C'est maintenant, ou jamais ! Soyez nombreux à exprimer votre opinion sur ce projet qui balafra irrémédiablement notre environnement avec 11 pylônes et près de 4 km de ligne ! Soyez solidaires des riverains qui, demain, vivront à proximité de cette ligne car si le projet se concrétise, nous serons tous impactés.

Vous ne manquez pas d'arguments pour lutter contre ce projet. Nos échanges, au quotidien, sur le terrain témoignent de votre détermination. J'ai jugé utile de vous communiquer l'analyse de la commune sur l'étude d'impact remise par RTE. Ces arguments de poids prouvant que l'utilité de ce projet n'est pas avérée ont été transmis aux services de l'Etat. Les 4 pages de ce dossier inséré dans votre *Mons-en-Nouvelles* font la synthèse d'un document plus détaillé téléchargeable sur le site de la Mairie dans la partie "Infos pratiques" de la rubrique "Mairie" : <http://www.mairie-monsenpevele.fr/>.

Enrichis de vos propres commentaires, les avis et observations de la commune permettront au commissaire enquêteur de mieux appréhender les véritables enjeux et de mesurer l'implication de la population. A n'en pas douter, votre mobilisation dans le cadre de cette enquête publique pèsera sur l'avis qu'il sera amené à rendre.

Je compte sur vous.

ERIC MOMONT
Maire de Mons en Pévèle

AVIS ET OBSERVATIONS DE LA COMMUNE DE MONS EN PEVELE SUR L'ETUDE D'IMPACT RELATIVE A LA CREATION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE A 2 CIRCUITS 400 000 VOLTS ENTRE LES POSTES D'AVELIN ET GAVRELLE

Notre village ne laisse pas indifférent et bénéficie d'une certaine renommée. Venus des quatre coins de la région, et parfois d'au delà, les sportifs (cavaliers, cyclistes, joggeurs et marcheurs) s'y ressourcent. Loin de la ville, on vient profiter du calme qui y règne et de la beauté du paysage qui, demain, sera défiguré si le projet de ligne THT voit le jour ! Nous avons préservé notre environnement, nous risquons, paradoxalement, d'en payer le prix fort !



Avec une zone d'habitat dispersé, la commune de Mons-en-Pévèle se caractérise par un environnement agricole dynamique où se mêlent grandes cultures, activités maraîchères et activités d'élevage laitier et de chevaux.

Notre village présente un patrimoine naturel et architectural riche, caractérisé par un relief vallonné. Cultures, prairies, couvert végétal (haies, rideaux d'arbres, bosquets) sont riches d'une grande biodiversité.

- La proximité du site Natura 2000 Les "Cinq Tailles",
- la voie verte (ancienne voie du PP) et les nombreux circuits de randonnée,

- les sites inscrits du Pas Roland et de la Fontaine Saint Jean,
- le panorama offert par le Pas Roland,
- Les événements sportifs et culturels (Paris-Roubaix, fête médiévale, etc.),
- la Salle des batailles (Musée évoquant les batailles de Bouvines et de Mons-en-Pévèle),
- la Cense abbatiale dédiée à la Culture,
- la présence de l'une des antennes de l'Office de Tourisme en Pévèle Carembault font de la commune de **Mons-en-Pévèle un haut lieu du tourisme local qui attire des randonneurs et touristes de plus en plus nombreux.**

Directement concernée par la réalisation d'une ligne à Très Haute Tension entre Arras et Lille (Gavrelle-Avelin), la commune s'interroge et s'inquiète face au projet de création d'une ligne 400 000 volts à deux circuits auquel elle est confrontée.

La municipalité est bien consciente des enjeux socio-économiques que représente la sécurité d'alimentation énergétique mais elle considère que cela ne doit pas se faire au détriment des enjeux de nos territoires ; en particulier ceux qui sont liés :

- à la santé,
- au cadre de vie de nos populations,
- à la qualité environnementale, paysagère et architecturale de nos villages ruraux,
- à la sauvegarde de la valeur patrimoniale des biens.

L'étude d'impact sur la reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Gavrelle et Avelin ne répond pas à ces exigences et appelle de notre part un certain nombre de commentaires...

RTE s'appuie sur des arguments exclusivement régionaux alors que les logiques sont essentiellement européennes.

RTE s'évertue à justifier le projet mais ses justifications sont irrecevables. Elle dissimule, sous des alibis régionaux (pages 20 à 24 de l'étude d'impact), la véritable nature de l'ouvrage : un maillon de l'axe prioritaire d'interconnexion entre la France et la Belgique, depuis les unités de production EDF de Normandie jusqu'au poste belge d'Avelgem. Il s'agit, en fait,

de mettre la totalité de cet axe au gabarit de 4.500 MW afin de satisfaire les achats d'électricité française par la Sté Electrabel (Groupe GDF-Suez) qui doit faire face à des gros problèmes de production depuis la mise hors service d'une bonne partie de son parc nucléaire.

Des accords ont été passés, depuis mars 2005, entre la France et la Belgique afin d'éviter le remplacement des vieilles centrales belges (dont le mauvais état est bien connu) en augmentant les exportations de courant provenant des centrales françaises, ce qui nécessitait la mise à niveau du maillon faible de l'axe Normandie-Belgique, à savoir le tronçon Gavrelle-Avelin qui ne comporte qu'un seul circuit 400 kV.

Cet accord se trouve confirmé par la mention figurant à la page 149 du plan de développement 2010-2020 de la société belge Elia qui assure la gestion du grand réseau de transport.

Il y est clairement indiqué que la mise en circuit du tronçon Gavrelle-Avelin s'inscrit dans la fourniture, à la Belgique, du courant produit par les EPR dont la construction avait été décidée par EDF et par le ministère de l'Industrie.

Le tronçon Gavrelle-Avelin n'est que l'un des maillons d'un axe majeur du grand réseau de transport européen et sa mise au gabarit de 4.500Mw s'inscrit dans la même logique que le renforcement du tronçon Avelin-Avelgem. Il faut savoir, en effet, que l'approvisionnement de la Belgique par la France ne peut se faire que par deux axes de transport 400-380 kV. Etant donné que la société Electrabel a décidé d'exporter jusqu'à 4.500 à 5.000 MW en hiver, il est impératif que chacun de ces deux axes puisse transiter cette puissance en cas de défaillance (perte de l'un des deux axes

pour des raisons techniques ou autres). Cela n'est possible, entre la Normandie et le poste d'Avelgem (qui alimente tous les grands centres industriels de Flandre), qu'à condition que le tronçon Gavrelle-Avelin soit équipé de deux circuits. C'est pour la même raison que le tronçon Avelin-Avelgem a, lui aussi, été renforcé.

A propos du renforcement de cet axe Avelin-Avelgem, le plan de développement d'Elia pour 2003-2010 indique clairement (page 123) que « **cette liaison est par ailleurs confirmée comme faisant partie des projets d'intérêts commun des Etats membres de l'Union européenne** » (Décision n°1229/2003/EC).

Il faut, en effet, considérer que l'axe Avelgem-Avelin-Argoëuvres est aussi appelé à devoir transiter par moments des flux d'électricité venant du nord de l'Europe (essentiellement d'Allemagne) et destinés à des clients situés dans le sud de l'Europe. **Des flux qui n'ont strictement rien à voir avec les besoins de la Région Nord/Pas-de-Calais.**

Notons, par ailleurs, que l'axe Avelgem-Avelin-Argoëuvres figure sur une carte établie en 2003 par le département de l'énergie des Communautés européennes. Laquelle indique les « axes prioritaires » de développement du réseau européen de grand transport de l'électricité (280-400 kV).

Il s'agit en l'occurrence de l'un des 7 axes dont le renforcement a été **décidé** dès 2003. Il porte la référence « EL1 ».

Il s'agit donc d'un renforcement qui doit, en toute logique, bénéficier de subventions européennes et pas seulement pour la section Avelin-Avelgem. ...



RTE soutient que l'enfouissement des lignes n'est pas réalisable. C'est faux ! Depuis le début, RTE n'a envisagé que des solutions techniques aériennes.

La solution souterraine en courant alternatif n'est évoquée que dans la cinquième partie de l'étude d'impact. Pages 297 et 298, RTE affirme qu'elle n'est pas réalisable !?! Pour mémoire, la partie « *sensible* » du tracé ne concerne que 6 à 8 km et il est totalement inexact d'affirmer qu'aucune réalisation de ce type n'a été construite à ce jour ! C'est faux ! En témoigne le chantier actuel du

projet dit « Stevin » par ELIA (Belgique) : pose d'une double liaison à haute tension 380 kV sur une distance de 47 km. Cette liaison sera partiellement souterraine. On a du mal à croire que ce qui est possible pour ELIA est « *techniquement impossible* » pour RTE...

Concernant la problématique souterraine, rappelons, par ailleurs, que **la commande initiale du Ministère, validée en novembre 2010, préconisait le renforcement** de l'axe Avelin-Gavrelle sur la base de la construction d'une nouvelle ligne à deux circuits électriques d'une puissance totale de 4600 mégawatts **en technique aérienne**.

Par conséquent, RTE n'a examiné que des solutions techniques alternatives

« aériennes ». Ce sont bien ces seules options qui ont été présentées dans le dossier du maître d'ouvrage lors du débat public et ultérieurement lors de la concertation.

Dès lors, toutes les études sur la technique souterraine avancées par RTE et notamment celle demandée par le représentant du Préfet du Nord lors de l'Instance locale de concertation (ILC) du 2 juin 2014 ont été biaisées.

Pour être opposable, le dossier du maître d'ouvrage, et l'étude d'impact qui en résulte, auraient dû proposer et examiner des **solutions techniques alternatives aériennes et souterraines**. Le choix des fuseaux proposé est donc restrictif.

Dans le domaine de la santé, RTE manque d'impartialité et ne s'appuie que sur des études qui lui sont favorables. Les risques liés à l'exposition aux champs électromagnétiques sont négligés... Le principe de précaution doit prévaloir.

L'une de nos préoccupations majeures consiste à préserver notre santé et notre environnement des risques liés à une exposition aux champs électromagnétiques de basse fréquence (REM-BF) dans le voisinage des lignes à très haute tension (THT).

Curieusement, RTE ne s'appuie que sur les « études » qui lui sont favorables. Il conviendrait d'y ajouter plusieurs hypothèses de travail qui tentent à prouver la responsabilité des CEM sur :

- Les troubles de l'humeur et du sommeil, (*Hagström M 2013, "Köteles F, 2013*),
- Les leucémies, (*Wertheimer N, 1979, Ahlbom, 2000, Greenland, 2000, Feychting M, 1995, 1998*).

A noter sur le sujet des leucémies chez l'enfant : une étude de l'INSERM qui met en évidence une augmentation du risque leucémique chez les enfants de moins de cinq ans, atteignant 2,6 fois s'ils résident entre 0 et 50 m d'une ligne THT et x 1,6 fois à 100 m (*J Clavel en 2013*).

Une étude épidémiologique de l'université d'Oxford, menée sur plus de 60 000 enfants britanniques, qui explique que, chez les enfants, le risque de leucémie est de 69 % plus élevé que la moyenne si l'on se trouve à moins de 200 mètres d'une ligne à haute tension, et de 23 % plus élevé si l'on se trouve à une distance comprise entre 200 et 600 mètres. (*Gerald Draper, directeur de recherche à l'université d'Oxford*).



- Les cancers cérébraux (*Kheifets L, 2010, M. Feychting et A. Ahlbom, Institut de Médecine de l'Environnement, Institut Karolinska, Stockholm (Suède), "Cancers infantiles et champs magnétiques"*).
- Les cancers du sein, (*Kliukiene J, 2004*),
- Les pathologies cardiovasculaires (*Jauchem JR 1997, Bortkiewicz A, 2003*),
- Les maladies neuro dégénératives telles que la maladie d'Alzheimer, (*Qiu C, 2004*),
- Les atteintes du système immunitaire (*Ross CL, 2013*),
- L'altération de la fonction de reproduction, (*Robert E. 1999*),
- La mortalité fœtale accrue et d'un petit poids de naissance, (*Malagoli C, 2012, Vocht F, 2014*),
- Le dysfonctionnement d'appareils médicaux dont les pacemakers (*Hours M, 2013*),
- Les accidents d'électrocution, (*Moghtader JC, 1993*),
- La modification du comportement du bétail et de sa productivité (*Brugère H, 2009 Cressey D, 2011*),
- Les modifications des cultures maraichères et fruitières (*Răcuțiu, 2007*).



L'Union fait la force ! Vous étiez nombreux à manifester votre opposition lors des deux grandes manifestations anti THT. Faites entendre votre voix lors de l'enquête publique !
© Photo : Didier DUBAELE.



Le conseil municipal soutient matériellement et financièrement l'action des associations. © Photo : Cyrille LEMAIRE.



Depuis 2013, les médias relaient la détermination de notre Conseil Municipal à lutter contre le projet de ligne THT.
© Photo : Didier DUBAELE.

RTE prétend que le coût de l'opération est moindre si la ligne est aérienne. Pas si sûr... Qu'en sera-t-il à long terme ? Tous les coûts ont-ils été envisagés ?

L'estimation des coûts du projet aérien n'est pas recevable vu son manque total de transparence, notamment l'absence de ventilation des différents postes et l'absence de calcul du coût sur la durée de vie comptable de l'ouvrage. Ce calcul doit tenir compte des frais de gestion, de surveillance, de maintenance et autres dépenses

imputables aux ouvrages aériens sur une durée de 40 ans, ainsi que des pertes de courant en ligne. Tous ces postes doivent être détaillés et tenir compte du fait que les frais et les pertes augmentent au fur et à mesure du vieillissement de l'ouvrage. La plupart de ces frais sont inexistantes avec les ouvrages souterrains d'autant que les pertes de courant sont réduites d'environ 50%. Enfin, les ouvrages souterrains sont insensibles à la plupart des aléas naturels (comme les tempêtes qui affectent fréquemment les réseaux aériens, voir l'exemple de décembre 1999), éliminent les risques d'accidents (notamment les accidents aériens, voir par ailleurs) et ne peuvent être détruites par des « actes malveillants »

(contrairement aux lignes aériennes qui peuvent être détruites très facilement et avec des moyens dérisoires). Ces différents paramètres sont difficilement quantifiables – tout comme les incidents en matière de santé - mais il faut quand même les prendre en considération. Les seules tempêtes de 1999 ont coûté plus de 4 milliards d'euros à EDF et, très régulièrement, RTE doit intervenir sur des lignes aériennes pour des pylônes qui vacillent ou, plus fréquemment encore, pour remplacer des chaînes d'isolateurs détériorées (notamment par les tirs des chasseurs). La surveillance des lignes aériennes par des hélicoptères dotés de caméras spéciales (pour la détection des défauts) coûte très cher.

La ligne THT entraînera, irrémédiablement, une perte de la valeur des biens immobiliers des habitants de notre village. On attend plus et mieux que des intentions de la part de RTE. Les mesures de compensation doivent être précisées. Avec 11 pylônes et 3831 mètres de ligne sur notre commune, nous serons le village le plus impacté !

A la lecture de l'étude d'impact les seules mesures prévues pour éviter, réduire et compenser les effets du projet ne concernent que :

- Le milieu physique,
- Le milieu naturel,
- Le milieu humain,
- Le paysage et le patrimoine.

A aucun moment, la notion de patrimoine ne tient compte de la valeur des biens immobiliers des populations riveraines, qu'elles se situent à moins de 70, 100 et 250 mètres de la ligne.

Tout au plus, parle-t-on de préjudices visuels compensés par un traitement paysager comme celui proposé aux riverains de la cité de la Justice à Aubry. **Indiscutablement, la proximité de la ligne THT entraînera une perte de valeur des biens immobiliers.** Un grand nombre de familles perdront ainsi ce qui est souvent le fruit du travail d'une vie. Par contre, des indemnités financières « forfaitaires » sont prévues pour les propriétaires et exploitants de terrains agricoles.

Concernant, plus particulièrement, les communes de Mons-en-Pévèle et de Tournignies, l'étude d'impact précise que « des aménagements paysagers peuvent être proposés en compensation » des effets résiduels. **La notion de probabilité que sous-entend cette rédaction est inacceptable.** L'étude d'impact doit évaluer les aménagements paysagers proposés.

Enfin et pour illustrer les mesures pour éviter, réduire et compenser les effets du projet, notons que la reconstruction de la ligne entre Avelin et Gavrelle, au lieu de réduire, va aggraver sensiblement et durablement l'impact d'une telle infrastructure sur la commune de Mons-en-Pévèle.

A elle seule, la commune supporte 38% du linéaire supplémentaire et 22% des poteaux supplémentaires.

Commune de Mons-en-Pévèle	Linéaire (m)			Pylônes (nombre)		
	Ligne actuelle	Hypothèse de tracé	Bilan	Ligne actuelle	Hypothèse de tracé	Bilan
	3 045	3 831	+ 786	6	11	+ 5

Commune de Mons-en-Pévèle	Proximités à 70 m			Proximités à 100 m			Proximités à 250 m		
	Ligne actuelle	Hypothèse de tracé	Bilan	Ligne actuelle	Hypothèse de tracé	Bilan	Ligne actuelle	Hypothèse de tracé	Bilan
	5	2	- 3	21	14	- 7	87	64	- 23



mons en NOUVELLES

Calendrier des Fêtes 2016

> LE JOURNAL COMMUNAL DE MONS-EN-PÉVÈLE

JANVIER

Dimanche 31

La Municipalité accueille les nouveaux Pévélois

> Cense abbatale

Samedi 27

Soirée carnaval organisée par l'association Mons-en-Pévèle 2004

> Salle des fêtes

Dimanche 28

Loto organisé par l'Association des Parents d'Elèves

> Salle des fêtes

MARS



Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6

Exposition organisée par le Syndicat d'Initiative

> Cense abbatale

Samedi 12

Rencontres Culturelles en Pévèle « Vive la mariée »

> Salle des fêtes - 20h

AVRIL

Samedi 9 avril

Trempin des créateurs organisé par l'association Mons-en-Pévèle 2004

> Cense abbatale



Dimanche 10

Course cycliste – Paris-Roubaix

Samedi 16

Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves

> Salle des fêtes

Lundi 18

Passage des encombrants

Samedi 23

Soirée country organisée par l'association Mons-en-Pévèle 2004

> Salle des fêtes

Dimanche 24

Festival de la marche organisé par le Syndicat d'Initiative

> Cense abbatale

JUIN

Samedi 4 et dimanche 5

Trempin des créateurs organisé par l'association Mons-en-Pévèle 2004

> Cense abbatale



Dimanche 5

Fête médiévale organisée par l'association Mons-en-Pévèle 2004

> Pas Roland

Dimanche 12

Concert organisé par l'Harmonie

> Salle des fêtes



Samedi 18

Fête de l'école

> Ecole

OCTOBRE

Samedi 1^{er}

Concours de tarot organisé par le club de tarot

> Salle des fêtes

Samedi 1^{er} et dimanche 2

Trempin des créateurs organisé par l'association Mons-en-Pévèle 2004

> Cense abbatale



Dimanche 2

Fête de la Saint Hubert organisée par le Syndicat d'Initiative

> Cense abbatale

Samedi 8

Assemblée générale de la FNACA

> Salle des fêtes

Vendredi 21 et samedi 22

Représentations théâtrales organisées par le Théâtre du Pévèle

> Salle des fêtes

Dimanche 23

Représentation théâtrale pour les aînés organisée par le Théâtre du Pévèle et la Municipalité

> Salle des fêtes

Dimanche 30

Repas bavarois organisé par l'Harmonie

> Salle des fêtes

MAI

Samedi 12

Tremplin des créateurs organisé par l'association Mons-en-Pévèle 2004
> Cense abbatale

Vendredi 18  **LA NE PAS MANQUER**
Ciné soupe organisé par la Municipalité
> Salle des fêtes - 20h15

Samedi 19

Carnaval organisé par l'association des Parents d'Elèves
> Salle des fêtes



Samedi 19

Comémoration
organisée par la FNACA et la Municipalité
> Monument aux morts / cense abbatale

Dimanche 20

Banquet de la FNACA
> Salle des fêtes

Vendredi 25

Chasse aux œufs organisée par l'Association des Parents d'élèves de l'Amicale Laitque
> Ecole

Samedi 26

Souper spectacle
organisé par l'Amicale Laitque
> Salle des fêtes

AVRIL

Samedi 2

Repas et soirée rock
organisé par l'association PHIL'S Events
> Salle des fêtes

Samedi 2

Balade « Harley only »
organisée par l'association PHIL'S Events
> Départ Grand Place

Dimanche 1^{er}

Fête champêtre et brocante
organisées par l'Amicale Laitque
> Pas Roland

Samedi 7

Concours de tarot
organisé par le club de tarot
> Salle des fêtes

Samedi 7

Tremplin des créateurs organisé par l'association Mons-en-Pévèle 2004
> Cense abbatale

Dimanche 8

Comémoration
organisée par la Municipalité et la FNACA
> Cense abbatale

Dimanche 8

Remise médaille du travail
> Cense abbatale



Samedi 21

Nuit des musées
> Salle des batailles

Dimanche 22

Banquet des aînés
> Salle des fêtes

Vendredi 27

Fête des mères
organisée par la Municipalité
> Cense abbatale

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26

Exposition de peinture
organisée par le Syndicat d'initiative
et l'association Térébéthine
> Cense abbatale

Samedi 25

Soirée de la ducasse
organisée par l'Amicale Laitque
> Salle des fêtes

Dimanche 26

Distribution des prix
organisée par l'Amicale Laitque
> Salle des fêtes

JUILLET

Mardi 5

Vacances scolaires

VOUPE!

Jeudi 14

Feu d'artifice
> Pas Roland

LA NE PAS MANQUER

AOUT

Dimanche 28

Pique-nique organisé par la Municipalité
> Stade

SEPTEMBRE

Jeudi 1^{er}

Rentrée des classes

Samedi 10

Tremplin des créateurs
organisé par l'association
Mons-en-Pévèle 2004
> Cense abbatale

Samedi 10 et dimanche 11

6^{ème} Mountain bike Pévèl'tour
organisé par le Team VTT
> Espace gare

Vendredi 16

Apéritif de rentrée et assemblée générale
de l'Association de Parents d'Elèves
> Cense abbatale

Dimanche 25

Réception des Brugeois
organisée par la Municipalité
> Salle des fêtes

LA NE PAS MANQUER

Lundi 31

Halloween organisé par l'Association des Parents d'élèves de l'Amicale Laitque
> Cense abbatale

NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre

Comémoration
organisée par la Municipalité et la FNACA
> Salle des fêtes



Samedi 19 et dimanche 20

Marché de Noël organisé par l'association Mons-en-Pévèle 2004
> Salle des fêtes

DECEMBRE

Vendredi 2

Saint Nicolas organisé par l'Association des Parents d'Elèves
> Ecole

Dimanche 4

Sainte Cécile organisée par l'Harmonie
> Salle des fêtes

Du lundi 5 au vendredi 16

Collecte au profit des restos du Cœur
organisée par l'Amicale Laitque
> Mairie, agence postale, médiathèque,
garderie, école

Samedi 10

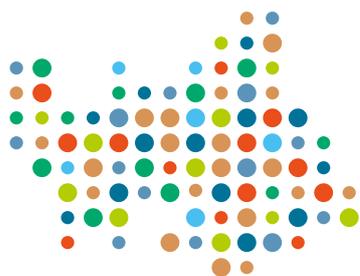
Spectacle de Noël organisé par l'Amicale laïque
> Salle des fêtes

Mercredi 14

Spectacle de Noël organisé par la Médiathèque
> Cense abbatale

Samedi 17

Gôûter de Noël organisé par l'Association des Parents d'élèves de l'Amicale Laitque
> Ecole



Pévèle Carembault

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pévèle Carembault Un territoire en 5 dimensions !

Créée le 1^{er} janvier 2014, la Pévèle Carembault avait 2 ans pour définir les compétences qu'elle exercerait en lieu et place de ses 38 communes. Pour la première fois dans la Région, et sans doute en France, la population a pu participer à la création de sa Communauté de communes à travers un grand débat public organisé au printemps 2015. Plus de 1 000 personnes y ont participé et 411 propositions ont été recueillies. **De ce travail collaboratif émerge une Pévèle Carembault en 5 dimensions !**

Un patrimoine vert



A la fois campagne attractive et territoire rural à vocation agricole, la Pévèle Carembault est consciente de la valeur de son environnement. Elle souhaite faire de cette richesse un élément moteur de son développement. Les actions mises en oeuvre se voudront exemplaires et permettront un aménagement qualitatif et équilibré du territoire, source d'économies d'énergies et support d'un cadre de vie remarquable.

Des compétences adoptées

- > Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations
- > Protection et mise en valeur de l'environnement
- > Aménagement du territoire
- > Promotion du tourisme

Du concret en 2016 :

- > Création d'aménagements hydrauliques contre les inondations de la Marque.
- > Élaboration de plans de gestion différenciée et de désherbage pour les espaces communautaires et l'accompagnement des communes désireuses de s'y engager.
- > Définition d'un tracé vélo-route voie verte sur 9 communes.
- > Détermination d'une stratégie foncière communautaire dans le cadre de l'élaboration du SCOT de l'arrondissement de Lille.
- > Animation d'un Espace Info-Énergie.
- > Accompagnement des communes dans la rénovation de leurs équipements publics.

Un territoire connecté



La Pévèle Carembault se structure pour mettre en oeuvre une politique numérique ambitieuse et devenir un territoire de référence dans ce domaine. La démarche passe nécessairement par le déploiement du Très Haut Débit, élément fondamental du développement du territoire, d'ores et déjà programmé avant 2020.

La connexion, c'est aussi les enjeux liés aux transports et aux déplacements. Avec ses partenaires, la Pévèle Carembault veillera à la mise en place de réponses adaptées et complémentaires sur cette thématique.

Des compétences adoptées

- > Transport et mobilité

Une ambition affichée

- > Un territoire en très haut débit pour 2020

Du concret en 2016 :

- > Engagement de la Pévèle Carembault pour le déploiement de la fibre numérique (THD) à l'horizon 2020.
- > Elaboration d'un schéma des usages et services numériques à destination de la population, des scolaires, des communes et des entreprises.
- > Mise en place d'une étude mobilité à l'échelle des 38 communes afin d'améliorer les infrastructures de transports existantes (la ligne Ascq/Orchies, les lignes de bus Arc en Ciel, la Pév'Ailes) et d'inventer de nouveaux modes de déplacements.

Un territoire familial



La Pévèle Carembault a décidé d'agir pour l'harmonisation des services à destination des familles sur son territoire. De la petite enfance aux seniors, chacun pourra bénéficier d'une égalité d'accès au relais petite enfance, aux accueils de loisirs, aux accueils jeunes ou encore au portage de repas à domicile.

Des compétences adoptées

- > Animation jeunesse
- > Portage de repas à domicile
- > Action en faveur de la petite enfance

Du concret en 2016 :

- > Travail sur la création du relais de la petite enfance Pévèle Carembault.
- > Accueils de loisirs : accès pour tous, dans les mêmes conditions, pour toutes les périodes de vacances et les mercredis.
- > Reprise des accueils jeunes pour un accès à tous les adolescents.
- > Préparation d'une politique ambitieuse spécifique aux jeunes.
- > Extension du service de portage de repas à domicile à toutes les communes pour les plus de 60 ans.

Une campagne vivante



Forte d'un réseau culturel et associatif diversifié et dynamique, la Pévèle Carembault va participer à la structuration et au développement de cette richesse. Une attention particulière sera portée aux médiathèques, lieux privilégiés de diffusion de la culture, aux cinémas et piscines.

Des compétences adoptées

- > Réseau des médiathèques
- > Interventions musicales dans les écoles
- > Soutien à l'enseignement musical
- > Soutien des associations culturelles et sportives
- > Cinémas de Templeuve et Thumeries
- > Piscines existantes à créer

Du concret en 2016 :

- > Mise en œuvre du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) à destination des jeunes avec la présence de deux artistes sur le territoire durant 4 mois.
- > Chaque association peut dès à présent prétendre à un accompagnement sur le projet qu'elle souhaite présenter.
- > Développement de la sensibilisation à la musique pour toutes les écoles primaires.
- > Aide à l'enseignement musical et aux harmonies.
- > Développement d'un réseau des médiathèques pour plus d'ouvrages, de numérique et d'animations.
- > Construction d'une salle de sports à Nomain.

Un esprit d'entreprendre



La Pévèle Carembault s'est donnée pour ligne de conduite une action concrète, efficace et de proximité envers le monde économique. Elle se concentre sur l'accueil des entreprises, l'accompagnement dans leurs projets et la mise en réseau pour développer leurs activités.

Des compétences adoptées

- > Actions de développement économique
- > Aménagement de l'espace

Du concret en 2016 :

- > Aménagement des parcs d'activités de Cysoing, Genech et Bachy.
- > Mise en œuvre de la charte qualité des parcs d'activités de la Pévèle Carembault.
- > Salon des espaces verts, forum des services à la personne, salon de l'éco-construction.
- > Accompagnement des PME vers le développement durable et des entreprises labélisées Quali-Pévèle.
- > Développement du site internet locauxpro-pevelecarembault.fr.
- > Accompagnement de l'association de co-working « Je travaille au vert ».
- > 1^{ère} couveuse d'entreprises pévéloises et octroi de prêts d'honneur.
- > Mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi locaux.



Contrat Local d'Education Artistique

Du 1^{er} février au 31 mai 2016, le photographe Rémi Guerrin et le comédien et metteur en scène Bruno Buffoli poseront leurs valises en Pévèle Carembault.

Tous deux iront à la rencontre des acteurs éducatifs, culturels et associatifs du territoire afin de sensibiliser les enfants, adolescents et jeunes adultes (3 à 25 ans) à la création artistique contemporaine.

Soutenus par une équipe pédagogique, ils expérimenteront les « gestes artistiques », processus de création légers. En parallèle, ils diffuseront leurs œuvres au travers de petites formes pouvant s'adapter à chaque lieu.

La présence de ces deux artistes conforte l'engagement de la Pévèle Carembault à accompagner la dynamique culturelle du territoire.

En s'associant à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à l'Education Nationale dans le dispositif du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), elle offre, pour une période de trois ans minimum, une véritable opportunité aux jeunes et à leurs familles de s'ouvrir ou de se perfectionner à la pratique d'une discipline artistique.

Si vous souhaitez bénéficier de la présence de l'un ou des deux artistes, contactez Charlotte DESCAMPS, coordinatrice CLEA, au 03 20 05 97 63 et par mail à l'adresse suivante : clea.pevelecarembault@orange.fr



LA PÉVÈLE CAREMBAULT À CROQUER !
Dénichez les produits locaux en vente à la ferme...

CARTE DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PÉVÈLE CAREMBAULT

Une exploitation au cœur de son territoire agricole
L'activité agricole constitue le noyau de la production de la Communauté de Communes Pévèle Carembault. Les 7 communes (Clerfontaine, Pévèle, Pévèle-Carembault, Pévèle-Éloie, Pévèle-Éloie-Éloie, Pévèle-Éloie-Éloie, Pévèle-Éloie-Éloie) sont toutes agricoles. Elles produisent une grande variété de produits : légumes, fruits, fleurs, miel, viande, lait, etc. Ces produits sont disponibles dans les magasins de produits fermiers et les points de vente à la ferme.

Plusieurs points de vente au cœur de son territoire
C'est la possibilité de trouver ces produits dans les magasins de produits fermiers et les points de vente à la ferme qui rendent la carte si intéressante. Ces points de vente sont répartis sur tout le territoire de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

Une diversité de produits au cœur de son territoire
Avec la forte diversité de produits que propose le territoire, les consommateurs peuvent profiter d'une grande variété de produits : légumes, fruits, fleurs, miel, viande, lait, etc. Ces produits sont disponibles dans les magasins de produits fermiers et les points de vente à la ferme.

Les Produits Locaux
Les 7 communes de la Communauté de Communes Pévèle Carembault sont toutes agricoles. Elles produisent une grande variété de produits : légumes, fruits, fleurs, miel, viande, lait, etc. Ces produits sont disponibles dans les magasins de produits fermiers et les points de vente à la ferme.

Commune	Produits	Point de vente à la ferme	Point de vente produits fermiers
Clerfontaine	Légumes, Fruits, Fleurs, Miel, Viande, Lait	1	1
Pévèle	Légumes, Fruits, Fleurs, Miel, Viande, Lait	1	1
Pévèle-Carembault	Légumes, Fruits, Fleurs, Miel, Viande, Lait	1	1
Pévèle-Éloie	Légumes, Fruits, Fleurs, Miel, Viande, Lait	1	1
Pévèle-Éloie-Éloie	Légumes, Fruits, Fleurs, Miel, Viande, Lait	1	1
Pévèle-Éloie-Éloie	Légumes, Fruits, Fleurs, Miel, Viande, Lait	1	1
Pévèle-Éloie-Éloie	Légumes, Fruits, Fleurs, Miel, Viande, Lait	1	1

La carte des producteurs locaux en Pévèle Carembault vient d'être éditée !

En tout, ce sont **64 agriculteurs** et **3 magasins de produits fermiers** qui vous accueillent sur notre territoire. N'hésitez pas à pousser les portes de ces points de vente qui vous proposent des **produits frais du terroir**.

Retrouvez toutes les informations pratiques dans cette édition, disponible en version papier dans les deux antennes de l'office de tourisme ainsi que dans la partie "Documents à télécharger" du site de l'Office de Tourisme en Pévèle Carembault.

Pour suivre les actualités de la CCPC, cliquez sur la borne de la page d'accueil de notre site. Vous y découvrirez, chaque mois, le carnet culturel et d'autres infos.



Rétrospective de l'année 2015...

Dimanche 10 janvier, la première partie de la cérémonie des vœux était consacrée à une rétrospective de l'année 2015. Grâce à un diaporama dont nous vous proposons quelques vues sur cette page, Cyrille LEMAIRE, Adjoint à la communication a retracé, chronologiquement, les grands moments de l'année passée.





Les nummulites de Mons-en-Pévèle s'invitent au Muséum de Paris !



De retour d'une conférence de la Société Amicale des Géologues Amateurs, au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, lors de laquelle il a parlé de Grès de Pève*, nummulites* et autres fossiles de notre village, André HOLBECQ nous révèle ses dernières découvertes...

Mons-en-Nouvelles : En quelques mots, qui êtes-vous ?

André HOLBECQ : Je suis professeur retraité. J'enseignais les SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) à Auchy-les-Mines.

MeN : Depuis combien de temps êtes-vous passionné de Géologie ?

A.H. : Ma passion remonte à mon entrée en classe de 5^{ème}. Depuis, la Géologie... c'est ma vie ! Elle m'a fait voyager. Ma collection de pierres et fossiles qui viennent du monde entier témoigne de ma passion (ndlr : la maison est un mini musée à elle seule !).



MeN : Depuis quand vous intéressez-vous à Mons-en-Pévèle ?

A.H. : Je m'intéresse à Mons-en-Pévèle depuis les années 1980. A l'époque, un conseiller d'éducation du collège m'avait signalé qu'un membre de sa famille habitant

Mons-en-Pévèle sortait de ses terres des blocs de grès de Pève qu'on stockait à l'ancienne gare.

MeN : Pourquoi être revenu, récemment, à Mons-en-Pévèle ? Qu'avez-vous découvert ?

A.H. : Ensuite, il s'est écoulé beaucoup de temps. Récemment, en visitant la Salle des Batailles, j'ai rencontré Cyrille LEMAIRE (adjoint au Maire chargé de la culture). Nous avons décidé de "monter" une exposition de Géologie destinée aux élèves de la région : « Les petites géantes du Mont ». En approfondissant mes recherches, j'ai rencontré Emile WAAST qui m'a dit avoir déterré des gros blocs de grès. Des blocs fort intéressants puisqu'à première vue, j'ai constaté la présence de nombreuses nummulites* fossilisées... mais aussi de traces grosses comme le petit doigt. Elles m'ont interpellées : d'où venaient-elles ? A quoi correspondaient-elles ?

MeN : Quelle est donc l'origine de ces traces mystérieuses dans les grès ?

A.H. : Je suis resté sans réponse pendant plusieurs mois. Il a fallu attendre des recoupements avec d'autres experts comme Daniel Vachard de l'université de Lille. Il n'avait jamais vu cela auparavant. Finalement, il s'est avéré que ces traces étaient des « coprolithes », autrement dit des excréments fossilisés ! Restait à trouver quel l'animal en était à l'origine ?



Il fallait identifier un animal qui n'avait pas de dents et doté d'un assez gros tube digestif pour pouvoir absorber, sans les détruire, des nummulites. Je me suis souvenu de plongées dans les calanques de Cassis où j'avais découvert des animaux de la famille des échinodermes (oursins, étoiles de mer) qui jouaient les éboueurs de la mer : c'étaient des concombres de mer ou « holothuries* ».

MeN : Que prouvent vos recherches ?

A.H. : La découverte de nombreux fossiles de fonds marins sur les hauteurs haut de Mons-en-Pévèle (qui culmine aujourd'hui à 107 mètres d'altitude) prouvent que ce village constituait le fond d'une mer de type subtropicale, peu profonde, il y a quelques millions d'années (au moins 45 millions). La mer, en se reculant, a laissé un amas de grès qui a résisté à l'érosion marine, donnant

naissance à la colline qui, maintenant, domine toute la Pévèle. Comme je suis scientifique, et pour obtenir une certitude à 200%, j'ai demandé à un spécialiste d'analyser le sable très fin obtenu après avoir frotté les grès pour retrouver les restes des holothuries. J'attends ses réponses...

MeN : Mais... ce n'est pas tout...

A.H. : En effet, cet été, je suis revenu sur mes premiers terrains de prospections. Avec l'aide d'une amie, nous avons mis à jour de nouveaux fossiles qui apportent la preuve irréfutable que Mons-en-Pévèle était au fond des mers.



Tour à tour, on a trouvé de gros « cailloux », qui se révélèrent être des fossiles. Nettoyés, on a reconnu sans mal, une huître magnifique (ostrea multicostrata), suivi de carapaces de deux crabes (xanthopsies). D'ailleurs, en lisant dans la presse locale l'article sur ces découvertes, un habitant de SECMONT m'a appelé pour me montrer un crabe fossilisé qu'il avait trouvé, lui aussi.

MeN : Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants de Mons-en-Pévèle ?

A.H. : Je leur dirai d'ouvrir l'œil quand ils font des travaux de terrassement ou autres. Ils peuvent tomber sur des merveilles. C'est certain... il doit y avoir beaucoup de fossiles ! On peut observer, à l'œil nu, des nummulites dans les grès de la stèle de la Paix dans le jardin public et dans les fondations de l'église !

MeN : Un dernier conseil ?

A.H. : Oui... aux parents et aux jeunes auxquels je ne peux que recommander cette passionnante activité qu'est la prospection géologique. La région (notamment la côte boulonnaise, le Blanc Nez), dévoile, encore, chaque année, beaucoup de richesses, de fossiles. Une bonne idée pour les congés scolaires ! En plus, la Géologie vous apprend plein de choses sur notre monde : ses formidables richesses, et l'humilité qui s'en impose...

Texte et photos : Didier DUBAELE

Lexique

Grès de Pève : grès très durs, composés de sables. Ils ont résisté à l'érosion après le recul de la mer. Le Pas Roland en est une ancienne carrière.

Nummulites : petits fossiles de la famille des foraminifères, petits animaux marins avec une coquille dure de 1,5 mm à quelques centimètres.

Holothuries : autres animaux marins au corps mou, oblongs, possédant des tentacules autour de la bouche. Certaines peuvent atteindre trois mètres de long ! Famille des échinodermes (oursins, étoiles de mer).



Les chasseurs de Mons-en-Pévèle à l'honneur !

Le 17 octobre dernier, à Goeulzin, se tenaient les épreuves départementales du concours Saint Hubert. Soixante couples chasseur-chien ont participé à ces rencontres conviviales, organisées par la société de chasse de Goeulzin et par la fédération des chasseurs du Nord.

Après un rassemblement à la salle des fêtes de la commune et les explications et règlements d'usage, la compétition a pu commencer.

Au cours de la matinée, les participants, répartis en douze groupes, ont donné le meilleur d'eux même (et de leur compagnon) à travers les champs de betteraves. Chaque binôme a effectué un parcours de chasse pratique, durant vingt minutes, sous l'oeil averti de deux juges, qui évaluaient entre autre la sportivité, les connaissances, ainsi que l'adresse lors du tir.

Après une pause méridienne bien méritée, les douze finalistes se sont affrontés dans l'après midi, permettant de sélectionner cinq couples, pour la sélection régionale de la grande région Nord-Est.

Le vainqueur de cette édition est un Pévélois, Frédéric Lievens, et son setter anglais, Héloïse de Rocmignon !

Parmi les neuf premiers, nous pouvons citer deux autres Pévélois : Claude Cambier avec Rozye, dit Zezette et Mathieu Milleville avec Bessie.

Malheureusement, notre jeune chasserresse, également de Mons en Pévèle, Audrey Rigbourg, accompagnée de sa chienne Izy, a été éliminée lors des épreuves matinales.



A l'issue du concours, une messe de Saint Hubert, avec bénédiction des chiens, a été célébrée en l'église de Goeulzin, rassemblant de nombreux chasseurs, mais aussi des fidèles de la région.

Pour clore cette journée, les participants se sont retrouvés de nouveau à la salle des

fêtes, pour la proclamation des résultats et la remise des lots, suivies d'un moment de convivialité autour du partage du repas de Saint Hubert.

Bravo aux participants et vive Saint Hubert !!!

Texte : Marie BOCQUET



© Photo : David CUPERS.

Deux Pévélois à l'Enduropale

L'édition 2016 de l'Enduropale se déroulera le dernier week-end de janvier.

Deux motards de Mons-en-Pévèle participeront, à nouveau, à la plus prestigieuse course de motos sur sable le dimanche 31 : David Cupers et l'expérimenté Vincent Cambier dont ce sera la 24^{ème} participation !

Nous leur consacrerons un dossier dans le prochain numéro de Mons-en-Nouvelles.

Pour suivre leurs résultats en direct le jour de la course : www.courses-sur-sable.fr/FFM/



De nombreuses écuries et fermes équestres du secteur avaient répondu présentes, ainsi que des cavaliers indépendants.

Syndicat d'Initiative Les animaux mis à l'honneur lors de la Saint Hubert

C'est par une belle journée ensoleillée que s'est déroulée la 2^{ème} Saint Hubert, organisée par le Syndicat d'Initiative, en ce dimanche 4 octobre.

La fête a commencé par la messe sonnée, par l'Association Rallye Gayant, et chantée par Yves GERNEZ.



La messe a été célébrée sous le regard bienveillant de Saint Hubert, dont la statue, installée dans le chœur de l'église, a été aimablement prêtée par le musée de la Chicorée LEROUX d'Orchies.

A l'issue de la cérémonie, le cortège constitué des sonneurs de cors, cavaliers, enfants du catéchisme et des chiens guides d'aveugles, s'est dirigé vers le Pas Roland.



L'arrivée du Père Christophe à cheval fit sensation parmi le public, rassemblé nombreux, pour participer à la bénédiction des animaux.

Après avoir béni le pain, le Père Christophe s'est dirigé vers les animaux domestiques amenés par leurs propriétaires, chiens, chats... même l'espiègle petite chèvre Sidonie avait fait le déplacement depuis Libercourt pour recevoir la bénédiction.

Puis ce fut au tour de la centaine de chevaux de défiler devant le prêtre. La foule admirative a apprécié la prestance et la maîtrise des cavaliers et de leurs montures. Les massifs chevaux de Trait fermaient la marche et les ânes de l'association « les Hiboux » clôturaient la procession.



L'après-midi a laissé place aux festivités profanes dans une ambiance joyeuse et conviviale : démonstrations et initiations à la danse Country, aubades sonnées et chantées par le groupe des sonneurs de cors, concert de Steeve Gernez, jeux anciens, balades avec les ânes, sans oublier la démonstration commentée de ferrage du cheval Tornade, de race frison, par David, le maréchal ferrant.



Démonstrations et initiations à la danse Country.

Cette seconde fête de la Saint Hubert a été un beau succès, entre solennité de la célébration et bonne humeur des activités de l'après midi, le public venu nombreux a contribué à sa réussite. Cette journée est désormais inscrite au calendrier des fêtes, et c'est avec bonheur que nous retrouverons animaux et festivités en 2016.

Texte et photos : Monique BOONE

L'agenda du SI

05 mars 2016 :

Exposition de peinture

24 avril 2016 :

Festival de la Marche

19 juin 2016 :

Ensemble Folklorique Wista Dourges

24 juin 2016 :

Club de Peinture

15 août 2016 :

Sortie "Bruges"

Téléchargez le bulletin de préinscription pour la sortie à Bruges sur le site de la Mairie dans la partie "Tourisme", "Syndicat d'Initiative". Des bulletins sont aussi disponibles en Mairie.

Octobre 2016 :

Saint Hubert.

Le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle vous souhaite une bonne année 2016 !

Mons-en-Pévèle 2004

Notre marché de Noël des 21 et 22 novembre a eu sa trentaine d'exposants comme chaque année. L'ambiance y était chaleureuse. Les créateurs ont rivalisé d'ingéniosité afin de mettre en valeur leur savoir-faire.

Tous les membres de l'association Mons-en-Pévèle 2004 présentent aux Pévéloises et Pévélois leurs meilleurs vœux pour cette année nouvelle qui commence.

Vœux de santé, bien sûr, ce bien si précieux. Du travail, autant que faire se peut, pour chacun.

Pour les enfants, une bonne année scolaire et pour les jeunes un choix judicieux dans leurs études, qui leur permettra d'arriver dans la vie active avec un bagage solide quel que soit le choix de chacun.

Et pourquoi pas une certaine solidarité qui permettrait, pour tous, "un bien vivre ensemble" !

Nos manifestations en 2016 :

Soirée carnaval : samedi 27 février
Au menu tartiflette ou paëlla, fromage, tarte et café. Boissons non comprises.
Adulte : 18,50 €, enfant (4 à 9 ans) : 9 €. Réservations avant le 14 février au 03 20 59 24 11.

Soirée country : samedi 23 avril

Fête médiévale : dimanche 5 juin

Marché de Noël : weekend des 19 et 20 novembre.

Tremplin des créateurs : les samedis 12 mars, 9 avril, 7 mai, 10 septembre et les weekends des 4 et 5 juin et 1^{er} et 2 octobre.

Encore bonne année à tous !

Rose-Andrée DERNONCOURT



Rendez-vous en juin 2016 pour notre prochaine fête médiévale !



Club de Tarot

Après une année d'existence, notre club de tarot se porte bien avec 30 adhérents assidus.

Il propose des parties de tarot à 4 ou 5 pour apprendre, se perfectionner ou encore tout simplement pour le plaisir de jouer dans une ambiance détendue.

Il accueille des joueurs de la Communauté de Communes Pévèle Carembault tous les 15 jours, le vendredi, à partir de 20h à la cense abbatiale de Mons-en-Pévèle.

Deux grands concours de tarot sont prévus le 7 mai et le 1^{er} octobre 2016 à la salle des fêtes.

Rejoignez-nous nombreux !

Pour tout renseignement, contactez :

Muriel DELANNOY
au 06 66 73 99 80

ou Jean-François HORNEZ
au 06 09 63 54 15

ou par mail :

jeanfrancois.hornez@sfr.fr

Retrouvez-nous sur Facebook :

Tarot Mons En Pevele



©Photo: Jean-Pierre HERBAUT.

Harmonie

Samedi 10 octobre : messe du souvenir UNC de la guerre 14-18 et défilé musical dans les rues de La Bassée. L'harmonie de l'UNC est composée de 80 musiciens dont nous faisons partie.

Dimanche 25 octobre : repas bavarois à la salle des fêtes. Plus de 200 convives ont assisté au traditionnel repas de notre harmonie dirigée par ses chefs Jean-Claude et Emilien assurant une ambiance musicale de qualité dans le choix et la diversité des morceaux pour le bonheur des danseurs.

Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice de la guerre 14-18 à

Mons-en-Pévèle puis cérémonie du souvenir à Avelin. Allocution de Monsieur le Maire, Jean-Claude Sarrazin, avec une attention toute particulière pour notre harmonie soulignant sa fidélité à toutes les manifestations publiques de la commune.

Samedi 14 novembre : repas bavarois à Herlies. Très belle prestation de notre harmonie. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Le secrétaire
Philippe ROGER

Club de gymnastique volontaire

Au seuil de cette nouvelle année, les membres du club souhaitent à tous une excellente année 2016 !

Que celle-ci vous apporte paix, santé et bonheur.

Vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre : le mardi à 9h, le mercredi à 19h30. Renseignements : 03 20 59 24 11

Jacqueline DESCAMPS



ATL : Association de Temps Libre

L'assemblée générale de l'Association Pévèl'Club du mois d'Octobre 2015 a entériné la fin de cette dernière pour donner naissance à l'Association du Temps Libre.

Au bout de 33 années de mandat pour Martine POUILLARD, il est apparu nécessaire voire vital, de donner une nouvelle impulsion à ce club afin de le doter d'un nouvel organigramme et d'un programme d'animations ambitieux.

L'ATL est forte de ses adhérents et affirme ainsi sa raison d'exister au sein de la commune. Elle est faite pour celles et ceux qui recherchent la connaissance dans les échanges culturels, ludiques et conviviaux.

Aujourd'hui, le nombre d'adhérents est en forte régression. Il est essentiel de développer les adhésions afin de, non seulement développer les animations déjà proposées, mais également de s'ouvrir sur des activités différentes.

Un projet fédérateur et attractif a été mis en place et débutera en 2016.

Dés février, activité marche : Balades (5 km minimum), randonnées (à partir de 8 km). Cette activité sera entourée et documentée par une habituée des circuits pédestres : Françoise Gomès.

En mars, sorties culturelles : Musées de la région : Lille, La Piscine à Roubaix, Louvre-Lens.

Dès Avril, les sorties locales : Lieux de mémoire Vimy, Lorette, (avec un intervenant Histoire). Visites d'entreprises industrielles.

Des sorties ludiques sont également prévues au calendrier.

Covoiturage, aide au déplacement. Tout sera proposé afin que chacun trouve sa place au sein des animations. Les activités seront proposées aux autres structures locales pour "rentabiliser" les sorties.

Les membres du CA

Président : André KOLASNIEWSKI,
Vice Président : Jean-Pierre GILLES,
Secrétaire : Marie-Paule TECLES,
Secrétaire adjointe : Thérèse HORNEZ,
Trésorier : Jean-François HORNEZ,
Trésorier adjoint et responsable des commissions : Jean-Marie DEMEESTEERE.

**On n'attend plus que vous...
alors rejoignez nous !**

Médiathèque

L'année passée à la même époque, nous adressons un appel à bénévoles afin de grossir les rangs de l'équipe de la médiathèque. Il a été entendu !

Georges et Marie-Dominique, les bénévoles de la première heure vous accueillent, respectivement, le mardi soir et le mercredi après-midi et s'impliquent tout au long de l'année.

Sont venus les rejoindre, Michel, l'apprenti désherbeur, Marie-Pierre, le cerveau et le cœur de « l'heure des tout-petits », Sandrine, la sérial-côteuse, et Céline, la stagiaire en chef option tricot !

Une belle équipe qui apporte avec brio sa pierre à l'édifice médiathèque.

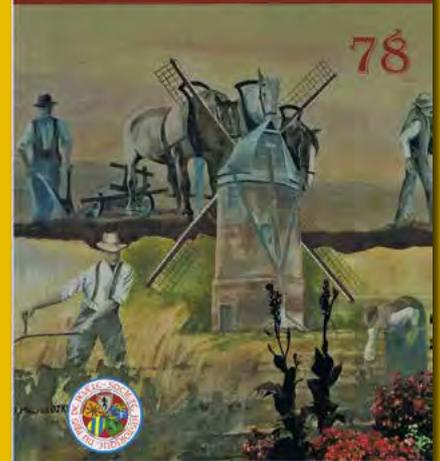
En ce début d'année, nous nous devons donc de leur dire un immense MERCI !

Merci pour votre implication, vos sourires, vos idées lumineuses, vos conseils, vos partages de lectures et autres pépites.

Merci pour votre présence à nos côtés !

**Marie-Laure GEAY,
Ségolène DELZENNE**

PAYS DE PÉVÈLE



Société Historique du Pays de Pévèle

Le n° 78 de la revue Pays de Pévèle vient de paraître et... devinez quoi ? On y parle encore de Mons-en-Pévèle !

Dans l'un des articles, Cyrille Lemaire explique comment la stèle de la paix a été conçue, en commémoration de la bataille de Mons-en-Pévèle, qui s'est déroulée 18 août 1304. Il rappelle également toutes les manifestations liées à cette commémoration.

Dans un autre article, Françoise Verrier analyse des dessins, conçus par un dessinateur de presse, qui font revivre l'histoire de la Pévèle. Landas, Bouvignies... et Mons-en-Pévèle y sont évoqués.

Dans la revue, on trouve également un article sur les peintures murales en Pévèle, sur les recherches archéologiques qui y sont menées, etc...

La revue est en vente à l'Office de Tourisme de Mons-en-Pévèle, au local de la SHPP, 3 rue Neuve à Templeuve (permanence le vendredi de 14h30 à 16h30) et par correspondance sur le site de la SHPP www.paysdepevele.com. 64 pages couleurs, 18 € non adhérents, 13 € adhérents et adhésion annuelle 25 €, comprenant 2 revues par an.

Françoise VERRIER

Société Historique
du Pays de Pévèle
3 rue Neuve à Templeuve
www.paysdepevele.com



Association de Parents d'élèves de l'Amicale Laïque APAL

Cette année, notre association a obtenu, lors des élections des parents d'élèves, 5 sièges sur 8 au conseil d'école permettant ainsi à 10 de nos membres d'être élus, de siéger et représenter activement chaque parent dans la vie de l'école. Ce résultat vient conforter notre participation et nos investissements divers auprès et pour les enfants de l'école.

Pour la première fois, les enfants ont pu, à l'occasion d'Halloween, se déguiser en fantômes, sorcières et monstres divers et variés. Ils ont ainsi déambulé dans les rues du village pour glaner auprès des habitants bonbons et friandises. La soirée s'est terminée autour d'une soupe de sorcière et de chocolat chaud, le tout dans une ambiance ténébreuse.

Noël, a été l'occasion de convier le Père Noël à se rendre dans les classes de maternelles et de primaires. Ce dernier, après distribution d'un goûter aux enfants, a écouté avec beaucoup d'attention et de plaisir les chants interprétés par ces derniers. Il n'a pas oublié de prendre la pose photo avec chaque classe. Cette année, une surprise supplémentaire attendait les enfants. Avant de partir, le Père Noël, a choyé chaque classe d'un cadeau. Heureux et ravis, petits - grands et maitresses ont donné rendez-vous au Père Noël l'année prochaine.

Une vente de fleurs, au profit des actions menées pour l'école, est également venue ponctuer cette fin d'année.

Notre prochaine action se déroulera à Pâques en présence de notre mascotte, Paco le lapin pour une chasse aux œufs.

En ce début d'année nouvelle, nous formulons, pour chacun d'entre vous, des vœux de bonheur, de joie et de santé.

Pour l'APAL
Véronique DELEFORGE



Le Théâtre du Pévèle

Les vendredi 16 et samedi 17 octobre, les artistes amateurs du Théâtre du Pévèle ont présenté trois pièces à la salle des fêtes de la commune.

La première pièce était interprétée par les quatre jeunes de la troupe.

C'était : **"Une framboise à croquer"**.

En second lieu, les adultes présentaient : **"La dernière tasse"**, comédie particulière qui a vu peu à peu les antagonistes quitter ce monde.

Enfin, c'était au tour de la pièce en patois, toujours très appréciée du public : **"Quand les poules auront des dents"**.

Près de deux cents spectateurs ont assisté aux deux séances.

Le lendemain, dimanche, c'était la représentation pour les aînés en collaboration avec la commune qui offrait tarte, vin et café. Quatre-vingts aînés ont répondu présents et n'ont pas regretté leur déplacement. Actuellement, nous cherchons de nouvelles pièces pour notre spectacle de 2016. **Nous vous donnons donc rendez-vous en octobre, cette année, pour notre 43^{ème} saison.**

Le Président
Jean-Marie DELEFORGE



La vie de l'Amicale

Le samedi 12 décembre avait lieu la fête de Noël de l'Amicale.

A cette occasion, voici quelques chiffres qui caractérisent notre fête :

8 : c'est le nombre de groupes qui ont évolué.

9 : c'est le nombre de danses du mini-spectacle.

30 : c'est le nombre de bénévoles de l'Amicale.

40 : c'est l'âge du club de danses.

80 : c'est le nombre de danseurs et danseuses inscrits cette année.

83 : c'est l'âge de l'Amicale qui a été créée en 1932.

240 : c'est le nombre de repas servis ce soir là.

300 : c'est le nombre de personnes présentes pendant le spectacle.

Ces chiffres prouvent que le Club de danses et l'Amicale se portent bien.

Le prochain rendez-vous est fixé au 26 mars. Nous présenterons un grand spectacle consacré aux danses à travers le monde. Ce sera l'occasion aussi de partager un bon repas préparé par les bénévoles de l'association. **Venez nombreux nous encourager.**

Il faut rappeler que, grâce aux bénévoles des fêtes, nous finançons le Goûter de Noël avec distribution de friandises (en collaboration avec la Mairie), la chasse aux œufs et surtout la distribution des prix en juin, où chaque enfant, de la Maternelle au CM2 reçoit deux beaux livres. Nous participons également à l'achat de matériel pour l'Ecole.

Le Président
Jean-Marie DELEFORGE



Retour en images sur 2015 :



Cette année fut riche en animations et en émotions pour notre espace culturel ! Les tricoteriers et les soirées jeux sont devenues des incontournables de la médiathèque. Le musée a connu deux heureux évènements : la sortie du nouveau livre de Gérard Hugot sur la bataille de Mons-en-Pévèle et la naissance d'une nouvelle exposition sur la géologie de notre village et ses fameuses nummulites. Une participation réussie aux Journées Européennes des Métiers d'Art et aux Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes (une centaine de visiteurs à chaque manifestation). Enfin, un franc succès pour une animation lancée à la rentrée, L'heure des tout-petits qui permet aux enfants de moins de trois ans de venir passer une heure par mois à la médiathèque pour un temps créatif, de comptines et de lecture.



En images, c'est encore mieux :



Les animations à venir :



www.manuellayapas.fr

Pourquoi le lièvre saute ?

Le mercredi 27 janvier à 16h30

L'heure du conte – la médiathèque invite toutes les « zoreilles » dès 4 ans à venir découvrir l'univers de Manuella Yapas avec son spectacle « Pourquoi le lièvre saute ? » ... et aussi

- Comment une vache peut-elle tuer un monstre ?
 - Pourquoi éléphants et baleines ne dominent pas le monde ?
 - Comment le hérisson court-il plus vite que le lièvre ?
 - Pourquoi « Cocorico ! » n'est pas chanté par tous les coqs ?
- Etc....

Un spectacle pour tout savoir sur les animaux et épater les autres à la récré !



Affiche tes couleurs !

Bouvines | Mons-en-Pévèle

Affiche tes couleurs ! Atelier de création de blason

Le mercredi 24 février à 15h00 – durée 1h30

Viens t'initier à la science des blasons : l'héraldique.

Après avoir compris ce code des nobles familles au Moyen-Âge, à toi de trouver les couleurs et les armoiries qui te représentent le mieux.

Armé de ciseaux, colle, crayons et feutres, tu n'auras plus qu'à créer ton propre blason (à partir de gabarits fournis) et repartir avec !

Atelier gratuit ouvert à tous à partir de 7 ans (matériel fourni). Le nombre de places est limité, réservation indispensable !



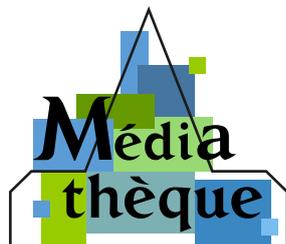
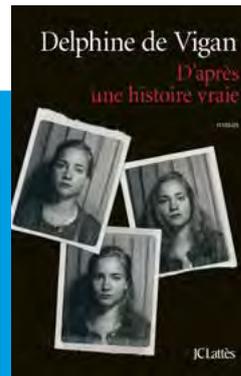
Concours photo – trouvez l'intrus ! Du mardi 12 janvier au vendredi 12 février

Le début d'année sera marqué par le retour du concours photo de la médiathèque avec un thème pour se creuser les méninges : « trouvez l'intrus ! ». Le principe ? Un intrus s'est glissé dans votre photo. A vous d'imaginer et de mettre en scène le thème qui vous intéresse et d'y glisser l'élément perturbateur qui viendra donner le décalage à votre photo. A vos objectifs, prêts, flashez! Vous avez jusqu'au 12 février pour nous envoyer votre photo par e-mail à mediatheque@mairie-monsenpevele.fr. Les usagers de la médiathèque seront invités à voter pour leur cliché préféré jusqu'au 13 mars.

La remise des prix aura lieu le soir de la séance du Ciné Soupe, le vendredi 18 mars à 20h30.

Textes et photos : Marie-Laure GEAY, Ségolène DELZENNE

Quelques nouveautés... Et bien d'autres à la médiathèque !



Mons-en-Pévèle

mediatheque@mairie-monsenpevele.fr

03 20 59 06 67

Les horaires :

mardi, de 16h30 à 18h30

mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30

vendredi, de 16h30 à 19h

samedi et dimanche, de 14h30 à 17h30



Bouvines | Mons-en-Pévèle

salledesbatailles@mairie-monsenpevele.fr

03 20 05 22 95

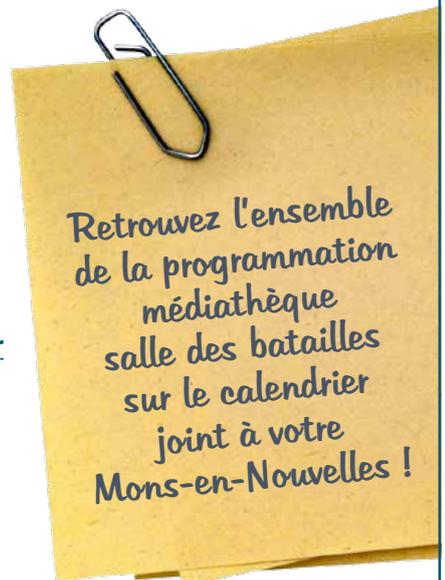
Les horaires :

mercredi, de 14h à 17h

samedi et dimanche, de 14h à 18h

> Suivez notre actualité

sur www.mairie-monsenpevele.fr



NOUVEAU : Rejoignez nous sur Facebook à "Salle des batailles" et "Médiathèque de Mons-en-Pévèle"



Avant de prendre la route, les motards Noël ont fait une halte sur la place du village afin d'offrir des cadeaux pour les enfants de la garderie à Nicolas. © Photos : Cyrille LEMAIRE.

Le Père Noël est un biker !

En Laponie, les rennes déneigent régulièrement les chemins empruntés par le Père Noël. Pas de chance... cette année, ils ont attrapé un bon rhume. Incapables de tracter le traineau du Père Noël, ils ont dû rester au chaud mais le meilleur ami des enfants a trouvé une solution. Se rappelant de sa jeunesse, il a fait appel aux bikers car ils ont un grand cœur !

Samedi 19 décembre, une trentaine de Harley Davidson chevauchées par les lutins du Père Noël ont traversé notre village. Spectacle rutilant et surprenant ! On doit cette belle initiative dénommée "Toy's run" à Philippe DEPRIS qui préside la toute nouvelle association créée en février 2015 : PHIL'S EVENT. Le slogan de l'asso : "Fun and charity runs". Les balades allient plaisir de la moto et satisfaction d'organiser des rassemblements. Les bénéfices des événements organisés sont destinés principalement aux enfants, enfants malades, enfants souffrant de handicaps. Ils permettent, par exemple, de leur offrir des cadeaux.

Enguirlandées et scintillantes, les motos du cortège vrombissant ont pris la direction du CHR de Cambrai devancées par une camionnette bourrée de jouets (plus de 400 !) afin d'offrir jeux, BD et jouets aux enfants hospitalisés dans le service pédiatrie.

Texte : Cyrille LEMAIRE

Sympa ! Grâce au concours de son scénariste CUADRADO, MARGERIN a offert une illustration originale à l'association pour leur opération "Père Noël biker".



Ce sont les membres de l'association, eux-mêmes, qui ont offert les cadeaux aux enfants. Un moment de bonheur partagé ! © Photos : PHIL'S EVENT.

Prochain évènement :

la balade "Harley only" au profit des enfants hospitalisés de notre région : une balade en Pévèle de 100 km le samedi 16 avril 2016.

Départ à 15h de la grand place. Une pause est prévue au relais de la cloute, café mythique motocycliste.

En soirée, à la salle des fêtes, repas (couscous) dansant animé par le groupe Pulp orange (rock hard).

Renseignements sur facebook : phil's événements ou www.philsevents.com